



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1752 LUNDI 3 JUIN 2013

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le procureur Oko-Ngakala rappelle la police à l'ordre

Le nouveau procureur de la République près du Tribunal de grande instance de Brazzaville, a interpellé samedi les officiers et agents de la sécurité sur « les désordres de toutes sortes observés dans les commissariats de police ». « En ma qualité de garant de l'ordre public, de gardien des libertés et des droits fondamentaux des citoyens, je veillerai avec vous pour que les dispositions légales et réglementaires soient strictement observées », a notamment martelé André Oko-Ngakala.

Dans cette intervention, le 1er juin au siège de la préfecture de Brazzaville, en présence du directeur général de la police, Jean-François Ndengué, le magistrat a également annoncé des évaluations périodiques en vue de lutter contre la criminalité et le grand banditisme.

Page 9

LITTÉRATURE

La Bibliothèque Franco Mario Ricci d'Italie expose au Musée Galerie Congo

La célèbre bibliothèque italienne, Franco Maria Ricci exposera, du 11 juin au 11 juillet son fonds documentaire au Musée Galerie Congo, situé dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. Cette exposition annoncée par l'ambassadeur d'Italie au Congo, Nicolo Tassoni Estense, à l'occasion de la fête nationale de son pays, vise à renforcer les échanges culturels entre les deux pays.

Page 18

Centrafrique

Michel Djotodia annonce la formation d'un nouveau gouvernement

Reçu en visite de travail les 31 mai et 1er juin à Oyo par le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, le président de la Transition centrafricaine, Michel Djotodia, a annoncé la formation d'un nouveau gouvernement dans son pays. « Il va falloir mettre en place un nouveau gouvernement et c'est ce à quoi s'attèle le Premier ministre qui a entrepris les consultations et ce gouvernement sera mis en place d'ici 72 heures. Il tiendra compte de toutes les entités du pays », a-t-il annoncé samedi avant de quitter le Congo par l'aéroport d'Ollombo. L'ancien chef de la Séléka qui dirige depuis le 24 mars les institutions transitoires en Centrafrique a, par ailleurs, assuré que « la paix revient progressivement » dans ce pays en proie à l'insécurité depuis le renversement de François Bozizé.

Page 13



Le président Denis Sassou N'Guesso, Michel Djotodia et son épouse à l'aéroport d'Ollombo le 31 mai

VIE DES PARTIS

Yhombi Opango regagne Brazzaville



Le couple Yhombi Opango accueilli à l'aéroport Maya-Maya

Le président du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), a regagné le Congo samedi par l'aéroport Maya-Maya où il a été accueilli par les cadres, militants et sympathisants de son parti. Jacques Joachim Yhombi Opango, qui sort d'un long séjour médical en France, retrouve le pays dans un contexte politique marqué par les préparatifs des

élections locales auxquelles son parti prendra part cette année. Au plan interne, il retrouve un parti affaibli par des dissensions entre cadres.

Page 3

SANTÉ

Une vaste campagne contre le tabac en milieu public

Pour réduire le taux du tabagisme estimé à 12% chez les hommes et 1% chez les femmes en République du Congo, le ministère de la santé et de la population a initié vendredi, une campagne de vulgarisation de la loi antitabac promulguée le 4 juillet 2012 par le président de la République. L'objectif est de sensibiliser les Congolais aux dangers du tabagisme et aux sanctions qu'encourt tout contrevenant à la loi. La législation congolaise interdit, entre autres, de fumer dans des lieux publics tels que les établissements sanitaires, scolaires, professionnels et dans les transports en commun. Elle proscrie également la vente de tabac aux femmes enceintes, aux mineurs et malades mentaux.

Page 11

ÉDITORIAL

Recensement

Page 2

ÉDITORIAL

Recensement

Les pouvoirs publics ayant sagement décidé de procéder à un recensement spécial avant de convoquer le corps électoral pour de prochains scrutins, une imposante machine administrative se met progressivement en place sur le terrain dans tous les départements du Congo. Son but : recenser les citoyens en âge de voter afin de dresser des listes électorales fiables et d'éviter ainsi les trafics en tout genre que ne manque jamais de provoquer la mauvaise organisation d'une élection, que celle-ci soit générale ou locale.

Les écueils auxquels ne peut manquer de se heurter cette vaste opération vérité sont de deux ordres :

° Le premier est la mobilisation des futurs électeurs afin de les convaincre qu'en se déplaçant pour se faire inscrire sur les listes électorales, ils accompliront un acte citoyen essentiel. Ceci suppose que dans toutes les villes et tous les villages que compte notre pays se mette en place un dispositif expliquant à la population en âge de voter que le fait de s'inscrire contribuera de façon décisive au renforcement de la démocratie congolaise. S'il est encore trop tôt pour juger de l'efficacité des moyens mis en œuvre dans ce but, il ne l'est certainement pas d'insister sur son importance afin que, sur le terrain, les administrations chargées de l'opération et les organismes de contrôle fassent correctement le travail délicat qui leur est ainsi confié. Dans cette affaire, le meilleur outil est celui de l'information, de la communication.

° Le deuxième écueil est le refus de certaines composantes de la communauté politique congolaise de contribuer effectivement à l'opération vérité que constitue le recensement administratif spécial. Ce refus, bien évidemment, n'empêchera nullement que cette grande action aille jusqu'à son terme, mais il peut nourrir dans l'avenir proche, ou lointain, des campagnes de dénigrement dont notre pays n'a nul besoin. Aussi conviendrait-il, dans toute la mesure du possible, de prouver à toutes les familles politiques que leur intérêt bien compris est de s'associer à l'opération. Un travail qui n'est assurément pas facile au plan national, étant donné les querelles internes qui minent de l'intérieur les formations de l'opposition, mais qui peut être conduit de façon efficace sur le terrain, c'est-à-dire au plus près des électeurs.

Réussir le recensement administratif spécial est de façon évidente un enjeu majeur pour le Congo. Il serait sage d'en convaincre l'opinion publique et les acteurs politiques.

Les Dépêches de Brazzaville

KOUILOU

Le Conseil départemental débat sur la coopération décentralisée et la gestion des engins nautiques

La quinzième session ordinaire du conseil départemental du Kouilou – la dernière de la mandature – ouverte le 30 mai à Pointe-Noire sous la présidence de Jean-Richard Bongo, examinera quatre dossiers d'intérêt socio-économique pour le département.

Deux dossiers concernent la coopération décentralisée avec l'examen et l'adoption du projet de convention de partenariat entre le conseil départemental du Kouilou et les associations IDO, Médecins d'Afrique, Caritas Congo. Les deux autres ont trait au nouveau mode de gestion des engins nautiques, dont l'exploitation n'a pas été rentable pour l'institution.

« Le Kouilou dispose d'un nombre assez important de forages d'eau dont la plupart ne fonctionnent plus. Cet état de fait est dû au défaut d'expertise locale en matière de maintenance des forages. Par la convention de partenariat entre le conseil départemental du Kouilou et les ONG IDO, Médecins d'Afrique et Caritas Congo, le Kouilou bénéficiera à coup sûr d'un appui technique de qualité qui permettra non seulement de maintenir et réparer les forages abandonnés, mais aussi de faire bénéficier les jeunes de ce transfert de technologie et d'initier nos populations aux méthodes de



Jean-Richard Bongo, président du conseil départemental du Kouilou, a dit Jean-Richard Bongo, président du conseil départemental. Concernant les engins nautiques, « Le conseil avait acquis une baleinière et des canots rapides. Mais la gestion a posé problème du point de vue de la rentabilité. Loin de nous l'idée d'aliéner totalement ces engins, nous proposons de les placer en concession. » Sur les chantiers initiés lors de la mandature, Jean-Richard Bongo s'est félicité de ne pas laisser à la population « des éléphants blancs », c'est-à-dire des projets inachevés. Il s'est réjoui, après une visite effectuée sur le terrain, que la grande majorité des chantiers évolue normalement. Seuls les projets du district de Kakamoeka connaissent quelques problèmes liés à l'enclavement de cette région. « Avec la récente visite de travail du ministre délégué chargé des Voies navigables et de l'économie fluviale au Bas-Kouilou, on peut espérer une solution viable à la délicate question de la navigation sur le fleuve Kouilou. Déjà, promesse a été faite de réhabiliter et de remettre à flot le bateau de la Société de navigation sur le Kouilou (Sonako) qui jusque-là desservait le district de Kakamoeka », a-t-il souligné. La quinzième session ordinaire du conseil départemental du Kouilou prend fin le 8 juin.

Hervé Brice Mampouya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Kouembemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhads
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

Le RDD célèbre le retour de son leader

Après un séjour médical de plus d'une année en France, le président du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), Jacques Joachim Yhomby-Opango a regagné Brazzaville le 1er juin dans la liesse générale de ses partisans.

Arrivés en grand nombre à l'aéroport Maya-Maya, les militants et sympathisants du RDD conduits par le premier secrétaire du mouvement à Brazzaville, Stanislas Ibata, ont salué par des chants et des slogans ce retour au bercail que plusieurs parmi eux considéraient comme un motif d'espoir pour l'avenir.

« Nous sommes tous dans la joie, car le président avait quitté le Congo dans des conditions difficiles et cela a même entraîné des spéculations. Le fait qu'il soit aujourd'hui parmi nous nous conforte. Ce retour constitue un démenti face à tout ce qui a été raconté par ceux qui prédisaient même la chute totale du parti. Par ailleurs le retour du président favorise la solution à tous les problèmes connus depuis son absence », a confié le premier secrétaire de la fédération de Brazzaville, Stanislas Ebata.

Jacques Joachim Yhomby-Opango a été évacué en France suite à un malaise, le 14 janvier



Les militants et sympathisants du RDD en liesse

2012. Depuis, les élections législatives organisées en juin 2012 ont vu son parti sortir bredouille, n'ayant gagné aucun siège de député. Par ailleurs, l'unique portefeuille ministériel concédé au parti, fort de son alliance avec le Parti congolais du travail au pouvoir, lui a échappé au dernier remaniement du gouvernement. Le parti a ensuite été traversé par une crise qui a débouché sur la

mise en place de nouvelles instances dirigeantes. Une démarche qui n'a pas permis de recréer l'unité au sein des cadres. Le retour du président fondateur est attendu par tous les militants pour recoudre le tissu déchiré et aborder, avec plus de chance, les élections locales qui auront lieu prochainement dans le pays.

Rock Ngassakys

TRANSPORT MARITIME

Un nouveau bureau pour l'assemblée générale des chargeurs congolais

Élu pour un mandat de deux ans, le nouveau bureau est composé de trois membres est dirigé par Guy Gervais Bouanga (exportateur, société Air Liquide). Les travaux de ladite assemblée étaient présidés par Roger-Bruno Ongoly, directeur de cabinet du ministre d'État, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, le 31 mai à Pointe-Noire.

Cette réunion a permis aux chargeurs congolais de faire également le point de l'action de son bureau depuis la tenue de sa dernière session inaugurale. Profitant de l'occasion, Jean-Jacques Banuanina Dia-Ngoma est revenu sur l'action de son institution ces quatre dernières années avec un accent particulier sur la signature d'un partenariat avec la chambre consulaire de Pointe-Noire en janvier 2012. Autres faits positifs à noter : la réalisation d'études portant sur le coût du passage portuaire, le retour du trafic du bois du

Nord-Congo par Pointe-Noire, l'organisation d'un séminaire sur les règles de Rotterdam, et enfin la mise en place d'un partenariat avec le CFCO.

Sur le plan international, le CCC a participé aux négociations sur la facilitation des échanges au niveau de l'OMC et a pris part à la dernière édition de la Journée du chargeur africain tenue à Libreville en novembre 2012. Il a également renoué, à travers l'Union des conseils des chargeurs africains, le dialogue avec l'association des armements européens afin d'examiner les questions liées aux taux de fret, ainsi qu'aux surcharges portuaires et à l'organisation de la desserte.

Pour sa part, Roger-Bruno Ongoly a rappelé que « *Le choix d'aujourd'hui doit permettre au CCC de résoudre les problèmes des chargeurs, notamment la promotion des activités des différentes filières sur lesquelles il bâtira sa politique d'assistance.* »

Prosper Mabonzo

LE FAIT DU JOUR

Le bras de fer Afrique-CPI

Tribunal pour les faibles, tribunal pour les pauvres et les plus petits : ces dénonciations se sont multipliées au fil des ans en Afrique, pour récuser la façon dont la Cour pénale internationale (CPI) dit le droit. La façon dont l'Afrique demeure, ainsi que le montrent les statistiques, l'unique source d'approvisionnement de l'institution en personnages de mauvaise fréquentation. Chaque fois répétées, ces accusations ont toujours été balayées du revers de la main par les fonctionnaires en poste à la Haye, au Pays-Bas, et la succession du Sud-américain Luis Morano Ocampo au poste de Procureur par l'Africaine Fatou Bensouda, n'y a rien changé.

Ce qui est vrai, la CPI, tribunal pour « démunis », l'opprobre paraissait faible, acceptable même, car jusque-là, en Afrique ou en Occident, chacun se contentait de défendre sa position, laissant le bon droit international aller son chemin. Les choses viennent

pourtant de changer de façon radicale. Les Africains, les chefs d'État africains pour être précis, ont en effet profité de la célébration des cinquante ans de l'Union africaine pour s'en prendre à la « chasse raciale » que la CPI aurait érigée en mode de fonctionnement.

En pratique, l'instance judiciaire, dont la mission fondamentale est de traquer les auteurs des pires manquements aux droits humains, est en quelque sorte interpellée pour « génocide ». L'acte d'accusation concocté par les dirigeants africains réunis le 25 mai à Addis-Abeba (Éthiopie) pourrait être présenté ainsi qu'il suit : « *En ciblant de façon systématique les seuls Africains dans les procès pour crime de génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, etc., qu'elle a intentés jusque-là, la Cour vise une catégorie de personnes, toutes de race africaine, qu'elle condamne d'avance à prouver leur humanité.* »

Accusation grave, bien évidemment!

Comment en est-on arrivé là ? Créée officiellement en juillet 2002, la CPI a ouvert une procédure d'enquête dans sept cas concernant l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la République Centrafricaine, le Kenya, la Libye, la Côte d'Ivoire et le Soudan. Six pays africains sur la sellette et qui font dire, au regard de ce rangement, que seul le continent noir est le coin de la planète Terre où les atteintes aux droits de l'homme sont intolérables.

Du fait des conflits fratricides que connaît l'Afrique, c'est un fait, et il est inadmissible d'ignorer le lourd tribut que les seigneurs de guerre autoproclamés et les milices de tous bords font payer aux populations civiles dans plusieurs pays du continent. Personne n'a le droit de fermer les yeux sur ces enchaînements de violences insupportables. Mais, cela justifie-t-il l'absence de toutes poursuites, de

toute enquête, de tout procès de la CPI contre les tenants et aboutissants des guerres irakiennes ou afghanes par exemple ?

Sur ce point, les juges de la Haye ont une parade : si la Cour n'a pas été formellement saisie, elle ne peut déclencher une quelconque procédure. Dans les cas mentionnés ci-dessus le rôle des États concernés a été plus ou moins déterminant dans l'extradition des prévenus. Il reste une chose qui s'apparente à la volonté d'humilier et que rejettent les chefs d'État africains. Doivent-ils, pendant qu'ils sont en fonction, jouir de leur immunité ou non? Les crimes visés par la CPI étant imprescriptibles, peut-être une stricte observation de la présomption d'innocence et de l'immunité des chefs d'État en fonction serait la meilleure façon de préserver la crédibilité de La Cour. Sinon, le bras de fer engagé à Addis-Abeba pourrait être de longue durée.

Gankama N'Siah

MARCHÉS PUBLICS

Les acteurs de Pointe-Noire formés sur l'élaboration des dossiers d'appel et d'évaluation d'offres

L'atelier d'information et de formation des cellules de gestion des marchés publics, organisé par l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a été ouvert le 30 mai à Pointe-Noire en présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, et de plusieurs autorités.

« L'élaboration des dossiers d'appel d'offres et l'évaluation des offres » est le thème de cet atelier qui se tient après une série d'activités d'information et de formation. Il vise entre autres la vulgarisation des marchés publics, le renforcement des capacités des acteurs de la commande publique dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

C'est pour garantir les critères de transparence et de bonne gouvernance que le Congo s'est doté d'un nouveau code en matière de passation des marchés publics, dont l'objectif est d'assainir le marché et de lutter davantage contre la corruption. Au terme du décret n°2009-156 du 20 mai 2009, avant tout appel à concurrence, consultation ou entente directe, le maître d'ouvrage ou

le maître d'ouvrage délégué est tenu de déterminer aussi exactement que possible la nature et l'étendue

le secteur privé national, créer des emplois au profit des populations, rendre au maître d'ou-

jets d'intérêt général, assainir l'administration publique. De nos jours, la passation des marchés



Alexandre Honoré Paka et David Martin Obami

des besoins à satisfaire. « Le code des marchés publics vise à limiter la flambée des prix, promouvoir

le vrage et son délégué la responsabilité totale et entière dans l'initiation et l'exécution des pro-

publics s'inscrit dans l'univers politique comme une activité stratégique plutôt que comme une

simple fonction administrative », a déclaré David Martin Obami, directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics.

Aussi, a-t-il annoncé une série de réformes, comme la mise en application du certificat de non exclusion de marchés publics qui a pour finalité de constituer le fichier national des soumissionnaires et exclure ceux ayant porté atteinte à la réglementation des marchés publics.

En ouvrant les travaux, le préfet de Pointe-Noire a déclaré : « La mise en place des instruments de moyens de recours et de l'organe de régulation qu'est l'ARMP, garant du système de passation des marchés publics, vient comme corriger toutes les pratiques rétrogrades anciennes. »

À la fin de cérémonie, David Martin Obami, directeur général de l'ARMP, a remis à Alexandre Honoré Paka une copie de la loi n° 31-2012 du 11 octobre 2011 déterminant les infractions et les peines applicables en matière de passation et d'exécution des marchés publics.

Hervé Brice Mampouya

ALLOCATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À L'OCCASION DE LA CLÔTURE DU CONGRÈS CONSTITUTIF DE L'ORGANISATION UNIQUE DE JEUNESSE

Brazzaville, le 26 mai 2013

**Camarade Secrétaires Permanents,
Camarade Congressistes,
Très chers jeunes,**

Ce jour 26 mai 2013, est née à Brazzaville dans la salle des congrès du Palais des Congrès, en présence de plus de 1800 congressistes et grâce à eux, la Force Montante Congolaise, Organisation Unique de la Jeunesse du P.C.T, en réponse aux prescriptions du VIe Congrès extraordinaire du Parti Congolais du Travail.

Cet acte de naissance établi par le Secrétaire Général du P.C.T, en lieu et place du Président du comité central, le Camarade Denis Sassou N'Guesso empêché du fait de ses charges d'État, insère, dans le calendrier du Parti Congolais du Travail et de la République, le 26 mai 2013 comme une date historique.

La date du 26 mai 2013 consacre la pleine manifestation de détermination constante du PCT et de son chef à réserver, dans leur pensée et leur action, l'intérêt particulier à la jeunesse.

La date du 26 Mai 2013 doit être appropriée par la jeunesse du PCT et par la jeunesse du Congo comme un repère inoubliable du processus de son émancipation et de sa responsabilité en tant que réserve appelée à prendre le relais pour poursuivre et mener, avec efficacité et rectitude, l'entreprise de construction de notre cher et beau pays.

Le Secrétariat Permanent du Bureau Politique du Comité Central du PCT est heureux de faire le constat de la naissance de l'Organisation de la jeunesse du Parti.

L'occasion de ce constat me donne l'opportunité de dire merci, un grand merci au Camarade Président Denis Sassou N'Guesso pour son appui, son encadrement et pour l'attention qu'il a accordée à la création de cette nouvelle machine.

C'est le lieu de remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette importante rencontre de la jeunesse. Je voudrais ici saluer et féliciter les membres de la Commission Préparatoire et d'Organisation du Congrès, les congressistes, pour tous les efforts faits et les sacrifices consentis.

Mention spéciale aux dirigeants élus à qui revient l'énorme charge de lancer et d'animer la Force Montante Congolaise dans l'esprit de la revitalisation de notre parti. Notre soutien vous est totalement acquis bien chers dirigeants élus.

Le Secrétariat Permanent du Bureau Politique du Comité Central du PCT prend acte de la mobilisation et de la participation massive

des jeunes à ce Congrès Constitutif comme le serment du soutien inconditionnel et de fidélité des jeunes au Président du comité Central, le Camarade Denis Sassou N'Guesso.

À présent, nous attendons la jeunesse et son Organisation aux actes.

Camarades jeunes,

La jeunesse est le symbole du dynamisme, de l'esprit de sacrifice, de fraternité et de justice. La jeunesse, c'est la vie. Et l'ensemble de ces idéaux doivent être, pour vous des astres ou sources de lumière qui guideront vos différentes actions.

En effet, Camarades jeunes, l'avenir vous appartient. À l'heure où la modernité se confond à la dépravation des mœurs, au nihilisme ambiant et aux différents égoïsmes, nous espérons que, grâce à cette nouvelle organisation, les jeunes feront un apprentissage de la citoyenneté, travailleront aux différents processus d'émancipation sociale, œuvreront au triomphe de la liberté et du progrès social et se ressourceront aux vraies valeurs qui fondent la vie en société : la vertu ou l'excellence morale, l'autonomie du jugement, la rigueur au travail, le devoir de solidarité, l'humilité, la fraternité, le respect des lois et d'autrui.

Camarades jeunes,

Vous combattez pour l'égalité, contre toutes les discriminations et les conservatismes paralysants. Malgré des progrès réels, l'égalité des hommes et des femmes n'est pas encore véritablement une réalité et nombre de jeunes, de tous sexes et de toutes origines, sont encore victimes d'injustice et de discriminations qu'il faut progressivement corriger. Notre société, la Nation et l'État n'arrivent pas encore à déployer pleinement leur autorité sur des logiques lignagères, claniques, ethniques qu'il convient ici rigoureusement de combattre.

Jeunes, vous travaillerez, pour un meilleur « Vivre Ensemble », celui de la citoyenneté véritable qui vaincra les différentes offensives contemporaines de repli identitaire qui n'ouvrent pas à l'universel et menacent de désagrégation nos sociétés traditionnelles. Il faudra veiller à rendre aux citoyens le plein exercice de leurs droits, de leur liberté, car cela constitue le ciment et la clé du vivre ensemble.

Jeunes du PCT, vous refuserez un monde sans droits. Les jeunes ne

sont pas dépolitisés, comme on le croit habituellement, car ils expriment majoritairement leur engagement dans des actions concrètes qui témoignent d'une réelle demande de politique, au sens propre, c'est à cette demande de sens collectif que le PCT a voulu répondre, à travers cette nouvelle organisation.

Il importe ici de préciser que cette nouvelle organisation est constituée essentiellement des jeunes de 15 à 35 ans. Tout membre ayant atteint l'âge maximal de 35 ans est de fait exclu de la Force Montante Congolaise quels que soient son statut et les fonctions occupées et il doit être procédé impérativement et immédiatement à son remplacement.

Jeunes du PCT, vous devez être une véritable force de propositions qui participe aux réflexions, aux actions et aux entreprises politiques ; question de donner un sens à l'idée de progrès, de construire un projet d'avenir porteur d'égalité et de droits nouveaux. La jeunesse peut incarner un tel espoir dans sa quête spontanée d'un lendemain meilleur.

Enfant de l'ère Démocratique, la Force Montante Congolaise doit se donner pour pari la défense et la promotion de la démocratie qui est la fin en même temps qu'elle est le moyen de transformation sociale et d'émancipation des individus. Elle garantit l'égalité entre les citoyens dans les choix politiques et constitue l'outil qui permet au peuple de décider librement de son destin collectif. La démocratie doit donc constituer la norme intangible de votre organisation qui sera un espace concret de son apprentissage. Vous devez être inflexibles là-dessus, intraitables.

Camarades jeunes, vous n'oublierez jamais que vous êtes le premier soutien de l'action du Président du comité central, le premier rempart contre tous ceux qui entravent cette action dans sa multi-dimensionnalité et qui entreprennent constamment de nuire à son image. Vous devez être partout et répondre coup par coup aux attaques de nos adversaires. Vous participerez ainsi aux occurrences de la lutte idéologique, de la lutte médiatique, notamment sur Internet, et plus aucun espace de combat ne doit être laissé libre à l'opposition.

Votre organisation doit apporter une énergie renouvelée au PCT, à la promotion de la Démocratie au Congo Brazzaville ; elle doit être un espace d'apprentissage des responsabilités et constituer un instrument de mobilisation et de combat au service du Président du Comité Central et du peuple congolais.

CONSOMMATION

La BAD contribue à l'harmonisation des prix dans les communautés économiques locales

La mise en application des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC) a été au centre de l'atelier de formation des experts, tenu du 27 au 31 mai à Brazzaville.

Ces indices ont pour objectif de fournir une inflation comparable, dans le cadre macroéconomique de la sous-région. « Les délégués des pays se sont accordés sur l'harmonisation entre l'IHPC et l'indice national des prix. Ces résultats permettront de doter la sous-région d'instruments de convergence macroéconomique et de surveillance multilatérale », a déclaré le représentant de la Banque africaine de développement (BAD), Grégoire Mboya De Loubassou.

Les travaux ont porté sur la validation du panier des produits et sur la formation au calcul IHPC des États membres de la Céléac/Cémac, de Sao Tomé-et-Principe et de la Mauritanie. Ils ont permis aux experts de prendre connaissance de l'application du logiciel « Chapo », qui leur permettra de produire des indices de prix pertinents.

Selon le directeur des statistiques économiques de l'Institut national de statistiques, Gilbert Mvila, les programmes statistiques communs relatifs à la production des IHPC de qualité ont été validés.

Durant cinq jours, les participants ont finalisé le cadre méthodologique. Ils ont renforcé leurs capacités sur les méthodes de traitement des données manquantes et se sont accordés sur la feuille de route en vue de produire des résultats provisoires.

À l'issue des travaux, des recommandations ont été faites, notamment sur une disposition de l'application de traitement des données des prix ; l'organisation d'un atelier de formation des experts des États membres, centrée sur l'utilisation de l'application Chapo ; les dispositions à prendre sur la mise en place des ressources humaines et financières pour le démarrage des travaux afin de calculer les IHPC communautaires provisoires avant la fin de l'année 2013.

Notons que la BAD assistera financièrement les communautés économiques régionales afin de les aider à développer ce projet dans leur pays. Cet atelier a connu la participation de douze pays membres régionaux représentés par les experts statisticiens en prix d'Afristat, de l'IMF/Afristac-centre ainsi que de la Banque mondiale.

Josiane Mambou-Loukoula

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un nouvel accident de la circulation causé par un grumier

Deux engins ont été percutés le vendredi 31 mai par un grumier appartenant à la société United Transport Africa (UTA) sur le boulevard de Sounda, dans le deuxième arrondissement, Mvou-Mvou (Pointe-Noire).

L'accident a fait plusieurs blessés, dont un motocycliste qui serait dans un état grave et qui a été transporté dans l'hôpital le plus proche. Informées, les autorités civiles et militaires de Mvou-Mvou se sont déployées sur les lieux.

L'inquiétude et la psychose gagnent la population ponténégrine à chaque passage de grumier. Une attitude légitime car il ya quelques jours seulement, un grumier de la même compagnie avait causé des morts, des blessés graves et des dégâts matériels dans le quartier Nkouikou, aux environs de 17 heures, à la suite d'une défaillance mécanique à la hauteur de la pâtisserie Le Denisia. Ces accidents posent une nouvelle fois le problème de la circulation des poids lourds dans la ville. Il devient urgent que les autorités municipales et les différentes sociétés de transport trouvent une solution, par exemple, en imposant des itinéraires où il y a moins de risques ou des horaires de faible affluence.

Séverin Ibara

POINTE-NOIRE

Une foire sur la bancarisation au Congo

« Comment relever le taux de bancarisation au Congo ? », « Comment les banques et les organismes de microfinance congolais se préparent-ils à l'horizon 2025, Congo pays émergent ? », « Le rôle des assurances dans le développement du Congo ». Ce sont-là les questions en débat à la foire organisée par Khabor Informatique et Communication, le 31 mai.

L'activité regroupe des responsables de banques, de compagnies d'assurances, de structures de microfinances et d'établissements financiers de Pointe-Noire. Mais les activités de la foire des banques auront lieu du 6 au 8 juin et au cours de cette cérémonie de lancement, un document vidéo évoquant l'avis du Congolais moyen sur les établissements bancaires a été projeté. Un micro-trottoir qui a suscité les réactions du public sur les réflexes de thésaurisation des populations.

En effet, le Congo est un pays très faiblement bancarisé, avec un

taux de 7%, contrairement à certains pays où le taux est à plus de 90%. « Une responsabilité partagée par tous les acteurs sociaux en route pour sortir le Congo de cette position de faiblesse. En effet, la foire des banques veut être une passerelle de rapproche-

trice de la communication de Khabor Informatique et Communication, a présenté les aspects techniques et organisationnels de la foire : exposition, conférences-débats, ouverture de comptes, octroi de crédits et bien d'autres services.

La foire des banques est une solu-



Les participants à la cérémonie de lancement de la foire des banques

ment des structures financières et de la population pour mieux faire connaître produits et services et débattre au travers de conférences de la bancarisation au Congo », a dit Stevy Aristide Saboukoulou, directeur général de Khabor Informatique et Communication.

De son côté, Amen Kadie, direc-

tion innovante et dynamique pour permettre aux banques, établissements financiers et sociétés d'assurances évoluant au Congo-Brazzaville de promouvoir leurs secteurs d'activités et de s'adresser à toutes les couches sociales avec l'ambition d'augmenter le taux de bancarisation au Congo.

Hervé-Brice Mampouya

INDUSTRIE

La Minoco va passer à 700 tonnes de farine fortifiée par jour

Le projet a été présenté au ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, le 29 mai à Brazzaville, par les responsables de la société.

Le projet de passer de 400 à 700 tonnes par jour est évalué à 8 700 000 dollars. Cette augmentation de la capacité de production permettra à la Minoterie du Congo de couvrir les besoins en farine sur l'ensemble du territoire national. La production devrait en effet passer de 120 000 tonnes/an à ce jour à 165 000 tonnes/an.

L'objectif poursuivi par la Minoco à travers ce projet est non seulement de fournir aux

consommateurs une farine fraîche, riche et de qualité, mais surtout de la rendre disponible sur tout le marché national. Toute la farine produite, ont confirmé les responsables de la Minoco, sera fortifiée en fer et en acide folique, conformément aux exigences du gouvernement, dans le cadre de sa politique de lutte contre la malnutrition chronique des enfants au Congo. Les équipements étant déjà acquis, les travaux d'extension de l'usine de production démarreront à la fin du mois d'août. Ralph Moss, le vice-président du groupe Seaboard (dont Minoco fait partie), a souligné tout l'in-

térêt pour sa structure d'accroître sa production. Pour cet entretien avec le directeur de cabinet du ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Dominique Mbemba, le vice-président du groupe Seaboard était accompagné d'une délégation de la Minoco composée de son directeur général, Greg Stough, de son directeur général adjoint, Richard Prince, et de la directrice de l'agence de Brazzaville, Sylvie Christiane Pella.

Le Syndicat des boulangers était également présent à la présentation du projet.

Firmin Oyé



La société Les Brasseries du Congo inaugure le Centre de distribution de Dolisie

La cérémonie officielle d'inauguration de l'ouvrage a eu lieu le 27 mai au quartier Lissanga à Dolisie en présence de Jean Pierre Heyko Lékoba, Préfet du Niari, de Paul Adam Dibouilou, Maire de Dolisie et de plusieurs autres personnalités et invités. BRASCO a été représenté par son Secrétaire Général, Joseph Niama qui avait à ses côtés Christian Maxime Nicaise Mabiata, Responsable du centre de distribution de Dolisie.

Le centre de distribution des produits BRASCO de Dolisie dessert les départements du Niari de la Bouenza et de la Lékoumou. Ainsi, se met en place un maillage du pays assurant une meilleure distribution et aussi une plus grande disponibilité des produits BRASCO, désormais plus proches des consommateurs.

En présentant les caractéristiques de l'ouvrage, Manuel Harche, responsable du département bâtiment et génie civil à Socofran (maitre d'œuvre) a dit : « L'ouvrage a commencé en avril 2012 par la phase de terras-

FCFA. La capacité de stockage du centre est de 120 000 casiers. Le Centre subira encore quelques transformations comme l'agrandissement des aires de déchargement et de chargement pour un meilleur stockage et une bonne circulation à l'intérieur du site. Il dispose déjà d'un personnel permanent de dix agents pour le démarrage avec une évolution prévue dans le temps. Pour faciliter l'achat des produits, les bureaux de vente-facturation ainsi que ceux du service commercial ont été ouvert dans les locaux du Grand marché de Dolisie.

Se félicitant de l'implantation du centre dans son département, le préfet du Niari a dit « L'inauguration de ce centre de distribution de BRASCO est la preuve que l'économie dans le pays est en train d'avancer et que Dolisie se transforme en pôle d'éclatement et d'industrialisation. Tout ceci augure de ce que demain Dolisie et le département du Niari deviendront un des maillons essentiels de l'économie nationale. Nous demandons par la même occasion aux autres entreprises



donc aux uns et aux autres de s'implanter dans Dolisie et ses environs et dont cette plateforme marque le point de départ. Aux alentours, il y a la cimenterie, les Fonderies du Congo et demain un port sec, qui rendra possible le dédouanement de conteneurs à partir de Dolisie. Nous sommes entrain de constituer un hub économique qui fera que les populations de Dolisie auront non seule-



Brazzaville et de Pointe-Noire, et qui se poursuit aujourd'hui, entre autres par l'amélioration de nos circuits de distribution. Ce faisant, notre société et les groupes Heineken et CFAO auxquels elle appartient entendent poursuivre l'accompagnement du gouvernement dans ses efforts de développement qui passent aussi par le désenclavement et la modernisation de l'arrière-pays,



sement. Il a une superficie totale de 38 417m² avec une surface couverte (hangar et aire de livraison) de 8 000 m². Le hangar est constitué de massif de coudes périphériques en béton armé et d'un dallage. Tout le bâtiment est revêtu en une résine de haute durabilité. Le site est parfaitement autonome puisqu'il est équipé d'une bache à eau d'environ 30 m³, de fosses sceptiques, de puits ainsi que d'un groupe électrogène. Il est parfaitement sécurisé grâce à la clôture périphérique réalisée en briques de Dolisie et a deux guérites, une à l'entrée et un autre sur le côté ».

La construction du site a été financée sur fonds propres et avec le concours des banques locales pour un coût total de l'investissement réalisé estimé à 1,3 milliards de

de venir à Dolisie, se rendre compte de tout le potentiel qui existe dans ce département et dans les départements environnants, qui feront que Dolisie devienne demain un des grands centres essentiels de l'économie nationale ».

Pour Paul Adam Dibouilou, maire de Dolisie « Cette plateforme logistique permettra non seulement aux populations de la ville de Dolisie de bénéficier avec rapidité d'un approvisionnement en produits BRASCO mais aussi à ce qu'on appelle l'interdépartemental qui regroupe la Bouenza, la Lékoumou et tout le département du Niari. Avec cette installation, BRASCO participe à l'essor d'une véritable zone industrielle et commerciale rendue possible grâce aux délibérations prises par le Conseil municipal qui permet



ment des avantages d'avoir des structures industrielles et commerciales mais aussi de pourvoir de l'emploi aux jeunes ».

Joseph Niama, Secrétaire Général de BRASCO a conclu « Depuis quelques années, confiants dans la stabilité du pays et dans le redressement et la progression de l'économie congolaise, les actionnaires de notre société ont entendu répondre aux appels des plus hautes autorités qui, au travers de deux plans importants (le Chemin d'avenir) conduisent le Congo au stade de pays émergents. Les actionnaires de notre société ont depuis 2002, entrepris d'engager un vaste programme pluriannuel d'investissements, qui a commencé par la modernisation et le renforcement des capacités de production de nos deux usines actuelles de

conformément aux vœux du président de la République, son excellence Denis Sassou N'Guesso. C'est dans cette optique que s'inscrivent les investissements que BRASCO vient de réaliser aujourd'hui à Dolisie et se poursuivront dans les tous prochains mois, à Oyo, avec cette volonté, jamais démentie de rapprocher nos produits de vous qui en êtes les consommateurs et qui les appréciez tant de manière à assurer ce service avec le mêmes plaisir que vous éprouvez en les consommant. »

Avant la coupure du ruban symbolique par le préfet du Niari, un rituel traditionnel a été fait par les sages et dignitaires du Niari et de Dolisie qui ont demandé aux mânes des ancêtres de bénir l'ouvrage et d'assurer sa prospérité.

FORMATION QUALIFIANTE

L'association SDA signe une convention de partenariat avec le ministère de tutelle

Synergies et développement de l'Afrique (SDA) a signé pour le compte de sa composante santé de la Délégation spéciale des professionnels de santé de la diaspora (DSPSD), une convention de partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi. L'accord prévoit la formation paramédicale initiale (scolaire et universitaire) ; la formation continue ; la promotion de l'apprentissage alternant enseignement théorique et exercice professionnel en soins infirmiers ; la formation médicale des sages-femmes ainsi que la formation des formateurs. « *La situation de la faiblesse des compétences de nos paramédicaux est connue de tous les acteurs nationaux et internationaux de notre système de santé. SDA, à travers la DSPSD, veut contribuer et s'impliquer, en collaboration avec le ministère, avec nos collègues de terrain, en partant de la formation initiale, en vue de mettre nos paramédicaux au niveau des standards internationaux* », a indiqué le délégué de la DSPSD, le Dr Arsène Bikoué.

Selon lui, cette convention va permettre à des compatriotes de répondre positivement à la volonté affichée du président de la République de voir des cadres de la diaspora s'impliquer pour le développement du pays. Ceci en améliorant la formation des ressources humaines paramédicales, notamment la prise en charge médicale des patients.

Parfait Wilfried Douniama

HUMEUR

Le téléphone source de tensions dans les ménages

Personne, aujourd'hui, ne peut se passer du téléphone portable car il devient le moyen de communication le plus rapide dont tout le monde est appelé à se servir. Or que constatons-nous ? Que cet instrument suscite des comportements de jalousie dans de nombreux ménages et, si l'on n'y prend pas garde, peut perturber la carrière de bon nombre de gens.

La jalousie conjugale peut causer du tort à l'utilisateur du téléphone portable. Pourtant, un appel n'est pas forcément celui d'une deuxième amitié sentimentale ou amoureuse ! Même à des heures tardives, il peut venir de la hiérarchie ou des collaborateurs. Pour des cas d'urgence par exemple.

Les avancées technologiques et professionnelles obligent nombre de gens à avoir des téléphones portables pour d'éventuelles communications professionnelles. Pourquoi donc ces accès de jalousie dans des foyers lorsque le téléphone sonne ? Un personnage public, même à côté de son époux ou de son épouse, ne devrait pas avoir peur lorsque son téléphone portable sonne. Malheureusement, certains n'hésitent pas à éteindre leur téléphone lorsqu'ils se trouvent à côté de leurs époux ou épouses.

Éteindre son portable signifie immédiatement que l'on a « coupé » toute communication avec les autres. Or le souhait de tous, dans le monde actuel, est de voir l'information aller vite dans la mesure où bien des opérations se concluent rapidement grâce à l'apport du téléphone. Il peut s'agir d'un emploi, d'un rendez-vous d'affaire, d'un service demandé par la hiérarchie, d'une nécessité politique, d'une réunion extraordinaire au sein d'une entreprise, d'un appel pour une élévation sociale et, dans le cas des professionnels de la communication, d'un envoi d'informations capitales susceptibles de faire l'objet d'un scoop, etc.

Nombreux sont les hommes publics qui s'éloignent de leurs époux ou épouses lorsque le téléphone portable sonne, non pour avoir une bonne perception du son, mais pour éviter que « l'autre » puisse suivre la conversation. Qui est l'autre ? C'est le mari ou l'épouse. Pire encore, dans certains foyers l'homme ou la femme va jusqu'à interrompre les conversations en arrachant brutalement le téléphone, ne sachant pas qui se trouve au bout du fil. Un geste aux conséquences souvent lourdes.

Que l'on soit policier, journaliste, infirmier, enseignant, militaire, transitaire, commerçant ou autre, l'on est appelé à être « dérangé » à tout moment par le téléphone. Mieux vaut le savoir et ne pas s'en offusquer, le monde dans lequel nous vivons désormais est ainsi fait. Le téléphone est devenu incontournable. À nous de nous en accommoder !

Faustin Akono

HYGIÈNE DE VIE

« Les élèves de l'institution Saint-François d'Assise doivent consommer une alimentation équilibrée »

L'interpellation a été formulée par le nutritionniste François Mpemba lors d'une conférence qu'il a animée sur le thème « nutrition et diététique », organisée dans le cadre de la Semaine du cœur et de l'hygiène de vie, afin de motiver et encourager les élèves à adopter une conduite alimentaire et physiologique réfléchie.

Les apprenants ont été interpellés sur la pratique du sport et de l'exercice physique car « il diminue le risque de développer certaines maladies, notamment cardio-vasculaires, l'hypertension artérielle, le cancer, le diabète et l'ostéoporose ».

Lors de sa communication, le nutritionniste a insisté sur la définition des termes nutrition et diététique, sur la composition d'une ration équilibrée, et sur les liaisons entre l'alimentation et les activités physiques. D'après l'orateur, la nutrition est définie en médecine comme une science de la valeur alimentaire des denrées et des maladies entraînées par la mauvaise alimentation. « *Le but de la nutrition et la diététique est de donner à l'individu sain une alimentation équilibrée* », a assuré François Mpemba.

Pour un bébé de 0 à 6 mois, l'alimentation doit être exclusivement

au lait maternel ; de 7 à 11 mois le bébé prend de la bouillie et du lait maternel ; et de 12 à 24 mois, il bénéficie d'un repas familial en plus de l'allaitement. Au-delà de 2 ans jusqu'à l'adolescence et l'âge adulte, l'être humain doit se nourrir de rations équilibrées contenant glucides, lipides, protides, vitamines, et privilégier les aliments contenant du fer, iode, zinc et cui-

gérée conduit à l'obésité, aux maladies du cœur, au diabète, aux cancers, à l'hypertension artérielle. Concluant sa communication il a invité les élèves à « *la pratique régulière des activités physiques et sportives* ».

Au terme de la conférence, le directeur adjoint de l'institution Saint-François d'Assise, Guy Cano, s'est félicité du thème choisi et remercié l'orateur pour son in-



Les élèves attentifs lors de la communication

tervention. « *Le modernisme et la technologie actuelle ont augmenté la sédentarité. Actuellement le manque d'exercice physique développe l'obésité chez les enfants. Les apprenants de l'institut doivent penser à consommer une alimentation équilibrée* », a conclu Guy Cano.

Lydie Gisèle Oko

HOMMAGE

Théousse Bernard a été inhumé à Diosso

Décédé le 20 mai, l'ancien président de la chambre de commerce de Pointe-Noire et des dignitaires de Bwali, Théousse Bernard a été inhumé le 29 mai à Diosso, sous-préfecture de Loango dans le département du Kouilou.

Un hommage lui a été rendu le 28 mai par ses parents, amis et connaissances à son domicile de Mvou-Mvou, dans le 2e arrondissement de la ville océane. Au cours de cet ultime adieu, ils ont témoigné et évoqué la vie de Théousse Bernard, ancien inspecteur de l'enseignement primaire et président des dignitaires de Bwali.

Robert Tinou, directeur départemental des Arts et des lettres du Kouilou, a rappelé : « *L'Octogénaire du Kouilou a laissé de nobles empreintes. Très jeune, il s'est signalé comme un enseignant de qualité. Il avait travaillé à Impfondo, puis a exercé à l'inspection. Il s'est distingué comme*

étant un inspecteur à poigne. Homme très brillant, le tout Premier ministre du Congo, Jacques Opangault, fondateur du Mouvement socialiste africain, le nomme directeur de cabinet dans les années 1960. Théousse Bernard fut un tribun. Il créa le comité des dignitaires du Kouilou, qui fut très actif dans l'installation et l'intronisation de l'actuel roi Loango, Moe Makosso IV. Nous retenons de Théousse Bernard, un personnage animé par l'esprit de conciliation. Il manipulait très bien la langue vili qui était son dada et avait un amour profond envers ses semblables.

En 1969, j'étais au CP2 à Sialivakou dans le district de Nzambi, il est venu dans une Land Rover à l'école. En sa qualité d'inspecteur, il s'est installé au fond de la salle pour suivre le cours. L'enseignant était dans l'épouvante. À la fin de la leçon, il s'est re-

tiré avec le corps enseignant à qui il a adressé des remontrances sur les manquements et faiblesses constatés. Il était très sévère et très soucieux d'amener l'enseignant vers la perfection. » En politique, Théousse Bernard fut aussi membre du comité exécutif du Parti progressiste congolais de Jean-Félix Tchicaya, en 1957. Directeur de cabinet du Premier ministre Jacques Opangault en 1960, puis de l'ancien ministre Faustin Okomba, Théousse Bernard fut aussi secrétaire général du Syndicat de l'enseignement officiel.

Membre influent au sein du Royaume de Loango, Théousse Bernard était respecté des familles royales régnautes, des vingt-sept clans primordiaux de Bwali, du conseil des sages du Kouilou, du conseil des dignitaires de Bwali, de la cour royale et des comités de village.

Hervé Brice Mampouya



ECAir
Bienvenue chez vous.

BRAZZAVILLE
PARIS
Aller-Retour
517 200
Fcta TTC

Jusqu'au 01 Juin,
payez votre 3ème bagage à **100 euros**



Ecobank Transnational Incorporated

Assemblée Générale Mixte

Avis de Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la vingt cinquième Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le jeudi 20 juin 2013 à 10h30, à la salle de conférences du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes
2. Affectation du résultat
3. Renouvellement du mandat des Administrateurs
4. Ratification de la cooptation d'Administrateurs
5. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

Assemblée Générale Extraordinaire

6. Modification des statuts de la Société

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site internet de la Société (www.ecobank.com) à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 15 mai 2013

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,

Samuel Kumi Ayim
Secrétaire Général

SÉCURITÉ PUBLIQUE

André Oko-Ngakala appelle la police à arrêter le désordre dans ses rangs

Le procureur de la République, près le tribunal de grande instance de Brazzaville a fait cette invite le 1^{er} juin au cours d'une rencontre organisée en présence du directeur général de la police, Jean-François Ndenguet.

Nommé récemment, le magistrat colonel André Oko-Ngakala a appelé les officiers et agents de police judiciaire à mettre un terme aux désordres de toutes sortes observés dans les commissariats de police. Il a dénoncé des arrestations arbitraires et des pratiques honteuses qui ternissent l'image de leur profession. Il les a invités au respect scrupuleux des articles 47 à 50 du code de procédure pénale, précisément sur les mesures des gardes à vue qui sont fixées à 72 heures. Celles-ci peuvent être prolongées de 48 heures sur autorisation écrite du procureur de la République.

« En ma qualité de garant de l'ordre public, de gardien des libertés individuelles et des droits fondamentaux des citoyens, je veillerai avec vous pour que les disposi-



Jean-François Ndenguet et André Oko-Ngakala

tions légales et réglementaires soient strictement observées en ce qui concerne la restriction ou la privation momentanée de la liberté des citoyens convaincus d'infractions à la loi pénale », a déclaré le procureur de la République.

Il a également insisté sur son engagement à dégager les commissariats de tout ce qui ne relèverait pas des attributions de la police. Il s'agit, entre autres, des contrats de bail, des règlements de propriétés, ou des re-

couvrements de créances. En effet, conformément à l'article 12 du code de procédure pénale, la police judiciaire exerce ses fonctions sous la direction du procureur de la République. Selon lui, la mission de la police judiciaire, ou de la police en général, dans un État de droit se limite à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité publiques : « Quoi de plus noble que de s'atteler à s'enraciner dans ses missions régaliennes pour que les citoyens de la ville de Brazza-

ville vivent dans la quiétude, dans une parfaite symbiose avec leur police. L'État de droit a des obligations, et vous, policiers, vous êtes tenus de les respecter conformément à la loi. »

Les tâches répressives désormais soumises à l'évaluation

André Oko-Ngakala a, par ailleurs, exhorté la police à se joindre à lui dans le vaste chantier qu'il entend impulser pour l'instauration d'évaluations périodiques des tâches

répressives. Ces évaluations concerneront aussi la mise en œuvre d'une politique adéquate de lutte contre la criminalité et le grand banditisme de manière générale dans la ville capitale.

Rappelant les droits et devoirs des deux parties, le directeur général de la police a assuré le procureur de la République que ses services répondront toujours présents aux appels à collaboration du ministère public, garant de l'ordre public. Jean-François Ndenguet a également exhorté les policiers au respect de toutes les règles qui commandent aux relations privilégiées entre la police et le procureur de la République : « J'espère que vous avez compris la leçon. Nous allons réfléchir, ensemble avec le procureur de la République, aux moyens de démanteler les réseaux mafieux dormants au sein de notre corporation. Je vous ai donné un délai. Si au 30 décembre rien n'est fait, nous prendrons nos responsabilités au niveau du commandement de la police. »

Parfait-Wilfried Douniama

ÉDUCATION

Une nouvelle démarche pour l'initiation à l'orthographe est en cours

À l'occasion d'un séminaire le jeudi 30 mai à Brazzaville, les enseignants du primaire ont déclaré préférer une nouvelle démarche méthodologique afin d'améliorer les performances en orthographe et en lecture des écoliers

Les gestionnaires locaux de l'école primaire ont décidé d'améliorer les déterminants pédagogiques de la faiblesse en orthographe et en lecture. « La pédagogie curative, objet principal dudit séminaire, est un procédé d'enseignement qui consiste à corriger les difficultés d'apprentissage dans l'ensemble du processus », souligne le communiqué final des travaux.

Ainsi, les soixante-quatre enseignants de l'école primaire ont souligné la nécessité de simulations sur les pratiques de classe. Ils ont également recommandé une nouvelle démarche méthodologique afin d'améliorer les performances en orthographe et en lecture auprès des écoliers et de vulgariser ces formations dans les autres départements du pays. « Nous osons croire que nos objectifs sont atteints car les phénomènes des apprenants ne sachant ni lire, ni écrire, est à son terme. Nous espérons l'amélioration des rendements scolaires en qualité dans la circonscription de Brazzaville », a indiqué Brice Hilaire Onounou, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire et secondaire.

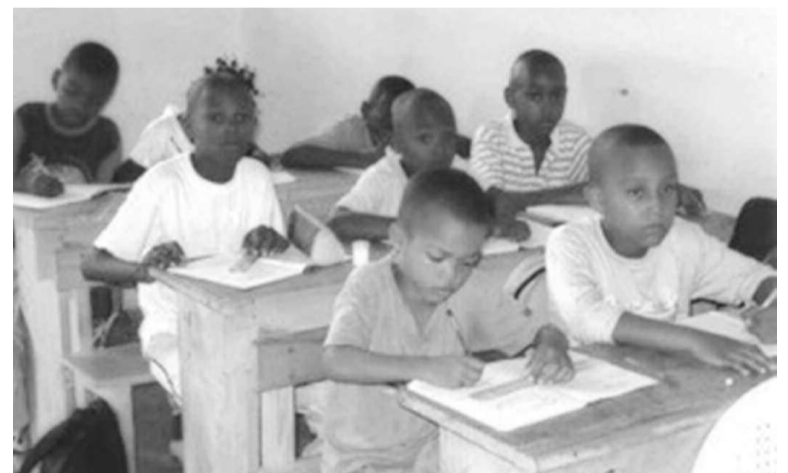
Fortuné Ibara

Brazzaville présente 34 389 candidats au concours d'entrée en 6^e

Les élèves du Cours élémentaire moyen deuxième degré (CEM 2) affrontent ce mois, sur tout le territoire national, les épreuves du concours d'entrée en classe de 6^e.

Le directeur départemental de l'Enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation, Jean-Pierre Dongo-Moke, a annoncé, le 30 mai à Brazzaville, les chiffres officiels pour sa circonscription.

Au titre de l'année 2013, 34 389 candidats vont concourir dans les 70 centres retenus pour le concours d'entrée en classe de 6^e. « Les listes sont déjà saisies, publiées et envoyées dans les différentes inspections et dans les centres d'examen. Aux parents de passer dans les écoles que fréquentent leurs enfants afin de vérifier sur les listes, l'exactitude des dates et lieu de naissance ainsi que l'orthographe des noms



et prénoms, l'indication des centres », a expliqué Jean-Pierre Dongo-Moke. Le concours va débuter le 4 juin, à neuf heures du matin, avec l'épreuve de mathématique. Les parents sont invités à prendre toutes les dispositions afin d'éviter à leurs enfants toute attitude de panique.

Jean-Pierre Dongo-Moke a salué

la communauté éducative congolaise et le travail abattu par les partenaires internationaux en charge de l'éducation afin que l'école reprenne normalement sur le territoire national. « Nous avons été secourus par le mouvement de la grève, mais maintenant tout marche bien », a-t-il indiqué.

F.I.



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

CETTE SEMAINE DANS **JEUNE AFRIQUE** N°2734

NIGER-TCHAD LES NOUVELLES CIBLES D'AL-QAÏDA

JEUNE AFRIQUE

HERODOTAIRE INTERNATIONAL INDEPENDANT • 53^e année • N° 2734 • du 2 au 8 juin 2013



CONGO L'âge de sagesse

Après quinze années de paix, le temps des passions politiques semble enfin révolu. Du social à la sécurité régionale, place aux vrais défis. Spécial 20 pages



EDITION CONGO
France 3,50 € • Algérie 180 DA • Allemagne 4,50 € • Autriche 4,50 € • Belgique 3,50 € • Canada 5,95 \$ CAN • Danemark 35 DKK • DOM 4 €
Espagne 4 € • Éthiopie 85 birr • Finlande 4,50 € • Grèce 4,50 € • Italie 4 € • Maroc 22 Dirh • Mauritanie 1100 MRD • Norvège 45 NK • Pays-Bas 4 €
Portugal 4 € • RD Congo 5,500 US • Royaume-Uni 3,50 £ • Suisse 5,90 FS • Tunisie 3,30 DT • USA 6,95 \$ US • Zone CFA 11000 CFA • ISSN 1950-1285

www.jeuneafrique.com


EN VENTE CETTE SEMAINE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

Premier Partner




Communications Unifiées

- Vidéoconférence et Multimédia
- Voix et Messageries Unifiées
- Téléphonie IP

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60

POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo



BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 200 000F TTC



23 500 000F TTC



13 000 000F TTC



42 000 000F TTC



17 000 000F TTC

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence

* Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

SANTÉ

Un débat sur les dangers liés au tabagisme

La présidente de l'Association congolaise pour la santé publique et communautaire (ACSPC), Marianne Bouanga, a présidé le 31 mai, une causerie-débat à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac sur le thème : « Interdire la publicité, la promotion et le parrainage en faveur du tabac ».

Dans les deux exposés présentés à un auditoire très divers, la présidente de l'ACSPC a confirmé une augmentation du tabagisme en se référant, d'une part, aux prévisions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et, d'autre part, à la non-interdiction de la publicité en faveur du tabac par les décideurs. Il revient, selon elle, au ministère de la Santé, au ministère de la Communication, aux médias, aux hommes de culture, de faire en sorte que la population soit prévenue sur ce fléau. « Le tabagisme tue chaque année près de six millions de personnes dans le monde, dont plus de 600 000 sont des non-fumeurs victimes du tabagisme passif », a-t-elle souligné.

Selon l'OMS, 63% des décès dus aux maladies non transmissibles sont imputables au tabac. « En Afrique, et au Congo en particulier, le tabagisme constitue un problème majeur de santé aux conséquences dévastatrices au plan sanitaire, social, environnemental et économique. C'est une réelle menace pour les communautés, en particulier chez les jeunes avec une prévalence de 21,1 %, la principale cause d'invalidités, de maladies, de décès chez les fumeurs et les non-fumeurs », a-t-elle déclaré. Pour la présidente de l'ACSPC, il est question aujourd'hui de conjuguer les efforts afin d'endiguer ce mal en s'appropriant un outil important qui pourrait améliorer la coordination des politiques qui est la convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac (CCLAT). Son rôle est de réduire régulièrement le tabagisme et l'exposition à la fumée du tabac. L'ACSPC a été créée le 21 mai 1995 à Brazzaville, avec comme principale préoccupation de valoriser la santé publique dans le pays.

Guillaume Ondzé

Les pays en voie de développement menacés par le fléau du tabac

Le ministre congolais de la Santé et de la population, François Ibovi, a souligné que faute de mesures urgentes, les décès causés par le tabagisme augmenteraient dramatiquement dans les pays pauvres.

Une prise de conscience et une interpellation enregistrées le 31 mai à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac qui a connu plusieurs activités. Au cours du déjeuner de presse organisé par le ministère de la Santé et de la population, François Ibovi, a révélé que six millions de personnes meurent chaque année des conséquences néfastes du tabac et de la cigarette. En France, il y a 70 000 décès par an, soit huit morts par heure. En Afrique, 29% d'hommes fument contre 7% de femmes ; 15,6% des enfants de moins de quinze ans sont aussi concernés par le phénomène.

Le Congo ne disposant pas de statistiques récentes, François Ibovi s'est contenté de donner celles de 2009, faisant état de 13% de fumeurs, dont 12% d'hommes, 1% de femmes ; 15% des enfants de 13 à 15 ans sont aussi fumeurs. Toujours selon les chiffres publiés à cette occasion, un cancer sur trois est provoqué par le tabagisme ainsi que 50% des cancers de la vessie ; 85% des cas de cancer du poumon sont liés au tabagisme actif et 5% au tabagisme passif. Le tabagisme des femmes enceintes favorise la naissance de bébés de faible poids et généralement plus fragiles.

« Le tabagisme est le seul phénomène de consommation qui af-



Campagne de vulgarisation de la loi antitabac

fecte à la fois les consommateurs et les non-consommateurs. Le tabagisme passif présente les mêmes dangers que le tabagisme actif. Dans le tabagisme passif, celui qui ne fume pas est soumis au tabagisme d'autrui et subit les mêmes effets et méfaits que celui qui fume », a poursuivi le ministre de la Santé.

Lancement de la campagne de vulgarisation de la loi antitabac au Congo

L'objectif principal de la journée de cette année est d'inciter les pays à appliquer l'article 13 de la convention-cadre et les directives qui s'y rapportent afin d'instaurer une interdiction globale de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage. Le Congo, qui fait partie des 178 États ayant déjà signé et ratifié cette convention, est résolument engagé dans la lutte

contre ce fléau des temps modernes. En témoigne la loi antitabac votée par le Parlement et promulguée le 4 juillet 2012. Le ministre François Ibovi a profité de cette occasion pour lancer la campagne de vulgarisation de cette loi. C'est ainsi que la responsable du point focal antitabac au niveau de ce département ministériel, Rosalie Likibi, et ses équipes ont organisé des descentes de sensibilisation des Congolais dans quelques arrondissements de Brazzaville. Il a été question par exemple de la loi congolaise qui interdit, entre autres, aux gens de fumer dans les lieux publics (établissements sanitaires, scolaires, professionnels et transports en commun). Est proscrite la vente de tabac aux femmes enceintes, aux mineurs et aux malades mentaux. La loi fait ensuite obligation aux vendeurs d'informer les populations sur les

dangers du tabac.

12 000 à 3 millions FCFA d'amende !

Elle interdit également la publicité et la promotion du tabac et le parrainage des manifestations sportives, musicales et autres activités culturelles. La loi donne également aux agents de l'Inspection générale de la santé le pouvoir de police sanitaire en matière de lutte contre le tabac. À ce titre, ils peuvent recourir à la force publique. Aussi, des sanctions sont-elles prononcées à l'encontre de ceux qui font obstacle à l'exercice des fonctions des agents de police sanitaire ainsi qu'à toute publicité incitant à la consommation du tabac. Les amendes vont de 12 000 à 3 millions FCFA, selon les infractions commises.

Parfait-Wilfried Douniama

Une formation sur la transmission du VIH/sida du parent à l'enfant

Les acteurs des organisations à base communautaires (OBC) ont reçu pendant deux jours des enseignements sur la prévention de la transmission du VIH/Sida.

Cette formation s'est déroulée sous forme d'atelier d'appui technique aux organisations non gouvernementales du 27 au 28 mai, au siège de l'asso-

ciation Azur Développement. Les enseignements ont porté sur la présentation des axes du guide de mise en place d'un système communautaire autour des sites PTPE du système de santé, la description des étapes du processus de mise en place de ce système, des outils et supports nécessaires à chaque étape, la déter-

mination des objectifs et les résultats attendus à la fin de l'étape.

Elle a été organisée par l'Alliance HUB de l'Afrique de l'ouest, du nord et du centre pour la mise en œuvre du projet Prévention de la transmission du VIH/sida parent-enfant (PTPE) communautaire, dans l'objectif de renforcer les capa-

cités des OBC et de mettre en place un système communautaire autour des sites PTPE. « Ces associations ont déjà eu à exécuter leur premier projet de 2011-2012, sur la prévention de la transmission du VIH/sida parent-enfant dans les départements du Congo », a-t-elle rappelé en conclusion.

Lydie Gisèle Oko

LICENCES

Année Académique 2013-2014

DEVENEZ LES LEADERS
DE DEMAIN

Inscrivez-vous dans l'une des 4 spécialités suivantes :

- Audit et Contrôle
- Management Global
- Banques, Finances et Assurances
- Systèmes d'information

Pour les titulaires du BAC

Licence L1 (Première année)

Date limite du dépôt des dossiers de candidature
le **24 mai 2013**

Pour les titulaires du BAC+2

Licences L3 (troisième année)

Date limite du dépôt des dossiers de candidature
le **26 juin 2013**

Le dossier de candidature peut être retiré au Secrétariat de BBS à Libreville (Gabon) ou téléchargé sur le site internet : www.bbs-school.com.

Le dossier complet devra être soit déposé au Secrétariat de BBS au quartier St Benoît, soit envoyé par voie postale à l'adresse BBS B.P. 25172 Libreville (Gabon) ou par voie électronique à contact-bbs@bgfi.com.

BBS,

Établissement Privé d'Enseignement Supérieur Reconnu par l'État
Société Anonyme avec Conseil d'Administration, capital de 100 000 000 F. CFA
RCCM de Libreville N° 2008 B 07469 - N° Statistique 088 709 X - NIF 788 709 N.
Siège Social : Quartier St-Benoît B.P. 25172 Libreville Gabon
Tél. : +241 01 76 26 95 / 76 - Fax : +241 01 76 26 91
www.bbs-school.com



BBS
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CONGO-CENTRAFRIQUE

Michel Djotodia reçu à Oyo par le président Denis Sassou N'Guesso

Au pouvoir à Bangui depuis le 24 mars dernier, le président de la Transition centrafricaine, Michel Djotodia, est arrivé vendredi 31 mai à Oyo (Cuvette) par l'aéroport d'Ollombo (Plateaux) où il a été accueilli par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Le chef de l'État congolais qui préside le comité de suivi de l'accord de Libreville sur la crise centrafricaine a eu des entretiens en tête-à-tête avec son hôte pour parler de l'évolution de la situation dans ce pays en proie à des troubles depuis le renversement du président François Bozize par la rébellion Seleka.

Cette visite de Michel Djotodia au Congo s'inscrit dans le cadre d'une mini-tournée qui l'a conduit respectivement au Tchad et au Gabon. Bangui attend des capitales régionales d'Afrique centrale une aide décidée par les dirigeants de la sous région. « *La situation en Centrafrique tient en deux options : l'application de l'accord de Libreville et le rôle que doit jouer Brazzaville dans le cadre du comité de suivi de l'ensemble du processus* » a confié aux *Dépêches de Brazzaville* un diplomate congolais



Le président Denis Sassou N'Guesso, Michel Djotodia et son épouse

proche du dossier.

Pour rappel, Brazzaville a abrité le 3 mai, sous l'égide des présidents Denis Sassou N'Guesso et Jacob Zuma (Afrique du Sud), la première réunion du groupe de contact international sur la Centrafrique en présence du Premier ministre Nicolas Tiangaye, des représentants de l'Organisation des

Nations unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, de l'Organisation internationale de la francophonie, de la région des Grands lacs, et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Cette rencontre avait adopté une déclaration appelant à la création d'un Fonds spécial destiné au financement

de l'administration et des élections qui devront avoir lieu dans dix huit mois.

Dans le but de renforcer les effectifs de la Micopax (Mission de consolidation de la paix en Centrafrique) et porter le contingent à 2000 hommes, le Congo a décidé d'envoyer 200 soldats supplémentaires augmentant ainsi sa

présence qui était jusque-là de 150 militaires.

« *L'urgence est de plusieurs ordres, mais avant tout, sécuritaire, humanitaire et économique* », déclarait Denis Sassou N'Guesso à cette occasion.

Michel Djotodia qui a terminé son séjour samedi s'est dit rassuré du soutien du chef de l'État congolais et de son peuple à accompagner la transition centrafricaine. Il a par ailleurs annoncé la formation d'un nouveau gouvernement dans les tout prochains jours : « *Il va falloir mettre en place un nouveau gouvernement. C'est ce à quoi s'attèle le Premier ministre qui a entrepris les consultations. Ce gouvernement sera mis en place d'ici 72 heures et tiendra compte de toutes les entités du pays.* »

Évoquant enfin la situation intérieure dans son pays, le président de la Transition centrafricaine s'est félicité du retour progressif de la sécurité dans la capitale, annonçant de ce fait la mise en place d'un mécanisme permettant le cantonnement des troupes dans les différentes préfectures afin de vite « *démilitariser Bangui* ».

Gankama N'Siah

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Monsieur Michel Djotodia, Président de Transition de la République centrafricaine, a été reçu en audience ce vendredi 31 mai 2013, à Oyo par Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, Président de la République du Congo, Président du Comité de Suivi de la CEEAC sur la situation en République Centrafricaine.

Au cours de cet échange, le Président Michel Djotodia a exprimé toute sa gratitude au Président Denis Sassou N'Guesso pour tous les efforts consentis aussi bien dans le cadre communautaire qu'à titre individuel visant à favoriser une sortie de crise dans son pays.

Il a aussi fait état des efforts entrepris dans la mise en œuvre de la feuille de route de

la Transition, notamment en ce qui concerne l'élargissement du Conseil National de Transition, le début du cantonnement des éléments de la SELEKA, la reprise en main des Forces Armées centrafricaines, l'examen du projet de loi portant code électoral et celui relatif à la charte constitutionnelle de la transition.

Le Président Denis Sassou N'Guesso a rassuré son hôte de la volonté constante de la République du Congo et de son implication personnelle dans le cadre de la sous-région et auprès des partenaires internationaux en vue de favoriser le retour à l'ordre constitutionnel dans la paix et la sécurité en République Centrafricaine

Fait à Oyo, le 31 mai 2013

TerraTech
Le monde de l'informatique

CORE I3 - 2.5 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

379.000 TTC

COMPAQ PRESARIO
CQ57-465SK



1 AN GARANTIE

ACER TRAVEL MATE
P253-M



INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

349.000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434

**AVIS DE RECRUTEMENT**

croix-rouge française



Dans le cadre du lancement d'un nouveau projet de la Croix-Rouge Française et Congolaise dans le Département de la Likouala (Impfondo), un appel à candidature est lancé pour le recrutement de personnel dont détails ci-après :

-FONCTION : ASSISTANT LOGISTICIEN/ADMINISTRATEUR (H/F)

-NOMBRE DE POSTE A POURVOIR : 01

-DUREE DE LA MISSION : CDD 9 mois (Juin 2013-Février 2014)

-DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 8 juin 2013 à 16h

-COMPOSITION DES DOSSIERS :

*Le Curriculum Vitae (CV) (avec toutes les coordonnées)

*Une lettre de motivation

*Photocopie des diplômes

*Photocopie de la Carte d'Identité ou certificat de naissance

*Certificats de travail

*Eventuelles lettres de références

*Extrait du casier judiciaire

Les dossiers devront :

-être adressés (sous pli fermé) à :

Mr le Responsable des Ressources Humaines, Croix-Rouge Française (c/o Croix-Rouge Congolaise),

8 rue Lucien Fourneau, Brazzaville (face au Ministère de la Fonction Publique).

Horaires de dépôt des dossiers de 8h à 16h du lundi au vendredi / bureaux Croix Rouge Congolaise

-OBJECTIFS DU POSTE: Sous la coordination du responsable support, l'assistant logisticien/administrateur est responsable de la centralisation

et de l'organisation de la logistique du programme. Il participe à la gestion financière, administrative et à la gestion des ressources humaines du projet de la Croix Rouge Française (CRF) et de la Croix Rouge Congolaise (CRC).

QUALIFICATIONS

-Maîtrise de la comptabilité (Expérience ou Diplôme en gestion financière et comptabilité)

-Expérience dans la gestion financière d'une mission internationale

-Connaissance du logiciel SAGA (avec expérience précédente)

-Savoir utiliser le pack Office (Word et Excel)

-Expérience à un poste similaire

-Très bonne connaissance de l'outil informatique...

-Rigoureux, Organisé, sens d'initiative, autonome et capacité de travail en équipe ;

-Capacité pédagogique, sens de management, écoute et aptitude technique ;

-Très bonne capacité rédactionnelle en Français, synthétique et claire

-Expérience du Mouvement Croix Rouge serait un plus

-Souplesse dans les horaires de travail (pour les besoins opérationnels)

-Discrétion et honnêteté

-Rigueur, sérieux, ponctuel.

Important :

Les candidatures devront être déposées avant le 8 juin 2013 à 16h

Une décharge (signature) devra être apposée sur la fiche de réception des candidatures lors du dépôt du dossier

Senior HR Administrator- Congo

Expro's business is well flow management. Our technologies and specialised services help customers to measure, improve, control and process flow from their wells.

We operate in every major hydrocarbon producing area of the world, employing more than 5,000 people in 50 countries. With our head office in the UK, Expro has regional headquarters in Aberdeen, Accra, Dubai, Houston, Kuala Lumpur and Rio.

We have grown rapidly in recent years to become a market leader in the offshore and sub-sea arena, with a strengthened presence in gas wells and land markets. With our global growth comes an expanding workforce.

It is essential for us to attract, develop and retain the finest talent in a competitive industry. And the challenges are different everywhere we work. That is where you come in.

An experienced and ambitious HR professional, you are ready for a role with strategic focus, a varied remit and the scope to make a lasting impact. You will find it here.

You will be responsible for providing a full range of HR Administrative services to the management and staff in Congo. Providing valuable support to employees and management, you will ensure adherence to group policy, regional procedure and unique national law. Further, you will be expected to drive continuous improvement in HR performance. You will develop country-specific policies - from recruitment to reward and training - and present them to Country and Area Managers for approval. You will then communicate approved policies to employees nationwide, and support in the implementation.

Your diverse responsibilities will include but not limited to manpower and succession planning, recruitment, selection and induction. Qualified to degree level in Human Resources, you should also have proven professional HR work experience. Highly organised and computer literate, with a keen eye for detail, you adhere to exceptional standards of integrity and professionalism. The ability to speak, read and write fluently in both English and French is essential.

For more information and to apply for this role,

Please visit www.exprogroup.com/careers or drop your application to our gate security office at Expro base near la Voirie sur la route de Mpita, Pointe-Noire, République du Congo.

INSERTION JUDICIAIRE**Révocation du Syndic de Liquidation de la Société SAIVA PRESTO, de Monsieur le Juge Commissaire et du Courtier**

À l'audience publique du Tribunal de Commerce de Brazzaville siégeant en matière commerciale tenue au Palais de Justice de cette ville, dans la salle ordinaire des audiences, le mardi vingt neuf (29) janvier deux mil treize à neuf heures trente minutes ;

Le Tribunal de Commerce de Brazzaville a rendu un jugement commercial n°006 (Rôle Commercial n°013) dans l'affaire Messieurs BISSANGOU Joachim et autres contre le Syndic Liquidateur SAIVA PRESTO, Monsieur le Juge Commissaire et le Courtier dont le dispositif est repris ci-dessous :

Statuant publiquement, contradictoirement, en matière commerciale et en premier ressort ;

Ecarte de la solution du litige le procès-verbal de la réunion des ex-travailleurs de la SAIVA PRESTO, datée du 13 mai 2012 ;

Constate que Monsieur MASSENGO Auguste n'a pas été nommé contrôleur de la liquidation SAIVA par Monsieur le Juge Commissaire ;

Dit qu'il n'est pas qualifié pour faire partie de l'équipe de contrôleurs et introduire une action en cette qualité ;

En revanche déclare Messieurs BISSANGOU Joachim et MPONGO André recevable en leur action ;

Prononce la révocation des organes de la liquidation de la société SAIVA PRESTO, composés ainsi qu'il suit :

1.Syndic Liquidateur

- Norbert ELENGA : Président
- MOUNKASSA NGOUAKA : Membre
- Maurice NKOUBANTSALA : Membre

2.Juge Commissaire : Lambert N'GOKA**3.Courtier : Clément BOYER**

Nomme les nouveaux organes chargés des opérations de liquidations comme suit :

1.Syndic Liquidateur

- Nicéphore Fylla Saint-Eudes : Président
- Justin MOUANANGANA : Membre

2.Juge Commissaire : Franck Régis TOUNDA OUAMBA

Ordonne, en application de l'article 44 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux procédures collectives d'apurement du passif, une passation de services entre les anciens et les nouveaux organes de la liquidation, dans les huit (08) jours de la signification de la présente décision ;

Rappelle qu'en vertu des dispositions de l'article 216 du même Acte Uniforme, la présente décision n'est susceptible ni d'opposition, ni d'appel ;

Mets les dépens aux frais privilégiés de la liquidation.

Cette publication est faite conformément aux articles 212 et 266 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economiques (GIE).

Toutes les correspondances doivent être déposées auprès de Madame AZIKA EROS Laetitia Armelle, Cabinet Rainbow Finance, sis 2ème étage, Immeuble Ebatha-Franck, Rond point la coupole, à côté de l'agence Ecobank, Tél. : 06 923 02 02 / 05 520 02 02.

Brazzaville, le 30 mai 2013

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
SO-V-NGA**



Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123



CÉMAC

L'organisation d'un Forum des jeunes en ligne de mire

Le président de l'Ajec, l'Association de la jeunesse de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), le Congolais Précieux Massoueme, s'est entretenu avec Ali Bongo Ondimba, président de la République gabonaise, lors de la réunion de la jeunesse africaine qui s'est tenue du 22 au 25 mai à Addis-Abeba en marge de la célébration du jubilé d'or de l'Union africaine.

Les deux hôtes ont échangé sur l'organisation du Forum des jeunes de la Cémac qui devrait se tenir à Brazzaville, en présence d'Andy Roland Nziengui Nziengui, vice-président de l'Union panafricaine de la jeunesse.

La réunion d'Addis-Abeba, marquée par le thème « Panafricanisme et renaissance Africaine : l'Afrique que nous voulons voir en 2063 », organisée à l'initiative de la division jeunesse de la commission de l'UA et de l'Union panafricaine de la jeunesse, a permis aux jeunes venant de tous les pays d'Afrique et de la diaspora, d'échanger sur le panafricanisme. Ils ont également pu faire un bilan des cinquante ans passés en vue de se projeter vers la construction d'une Afrique économiquement forte et prospère en 2063. L'un des moments forts a été la rencontre entre les jeunes et les chefs d'État lors du dialogue intergénérationnel, qui a servi de cadre aux jeunes leaders africains pour interroger et interpeller les dirigeants sur leur rôle dans la consolidation de la démocratie, la promotion de la bonne gouvernance et l'édification des États-Unis d'Afrique.

Précieux Massoueme a présenté l'idée d'une Afrique forte et unie, une idée qui passe non seulement par l'intégration politique mais aussi par

l'urgence d'une intégration des peuples qui serait la manifestation tangible d'une solidarité agissante entre les peuples de la même région et du même continent. Au cours de son entretien avec le président Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la Cémac, Précieux Massoueme a pu avancer sur l'organisation prochaine du forum des jeunes de la Cémac autour du thème « *Après l'intégration des institutions, l'intégration des peuples maintenant* ». Le président gabonais s'est réjoui de cette vision projetée par la jeunesse de l'Afrique centrale. Il a marqué son accord pour appuyer toutes les actions et initiatives visant à créer une dynamique nouvelle entre les jeunes de la sous-région.

« *Personnellement j'ai été séduit par la marque d'attention, l'écoute et la disponibilité du président Ali Bongo Ondimba. Bien que le gouvernement congolais mette tout en œuvre pour la réussite totale du Forum, en ma qualité de président du comité d'organisation dudit forum, il est de mon devoir de faire le tour de tous les pays de la zone Cémac pour présenter le forum aux autres chefs d'État avant son organisation* », a précisé le président de l'Ajec.

L'association des jeunes de la Cémac est une plateforme qui rassemble les jeunes de la Cémac âgés de 15 à 35 ans. En tant que réseau thématique de l'Union panafricaine de la Jeunesse de l'Afrique centrale, il aborde les questions liées au développement et à la mobilité des jeunes au niveau de la sous-région, avec pour point d'entrée l'intégration sous-régionale en Afrique centrale.

Désirée Hermione Ngoma

ALUCONGO

**100 % aluminium
100 % qualité**

Nouveau Site

- Bac alu
- Faîtière
- Tôles ondulées
- Fixations





Signé
ALUMINIUM PUR
ALUCONGO
CONGO

Tel: 05 539 60 46 - 05 09 117 17



airtel, fier partenaire
de Manchester United

FOOTBALL PASSION
Exprime ta passion
et gagne jusqu'à
5 000 000 F CFA

Avec **FOOTBALL PASSION**, réponds aux questions sur le football et gagne de nombreux lots :
des ballons, des maillots, du crédit et jusqu'à 500.000 FCFA CASH.

Tu peux aussi gagner jusqu'à 5.000.000 FCFA par tirage au sort au cours du show télévisé
hebdomadaire « **FOOTBALL PASSION** ».

Comment y participer ?

Pour commencer, enregistre-toi au jeu en envoyant « **Foot** » par SMS au 139 ou en composant
*139# ou encore en appelant le 139.

Ensuite, tu recevras chaque jour par SMS des questions auxquelles tu devras répondre.

Plus tu donnes de bonnes réponses, plus tu cumules des points qui te permettront d'être éligible
au tirage pour gagner ces lots.

Coût : appel / SMS
100 FCFA



Pour plus d'infos, appelle le 141



airtel

réseau oyo ezo fula

COMMUNIQUÉ

Intitulé du marché : Réhabilitation des postes de transfusion sanguine (PTS) et acquisition du matériel de laboratoire

Référence :

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), envisage d'attribuer des marchés de réhabilitation des postes de transfusion sanguine et de fourniture pour l'acquisition du matériel de laboratoire (pour le renforcement des postes).

Le dossier d'appel d'offres national peut être consulté à l'adresse suivante : Centre national de transfusion sanguine, Direction générale, Cellule de gestion des marchés publics, BP. 462, Cité Louis Pasteur Brazzaville, Tél. (242) 06 629 91 90 / 06 987 10 27

La date limite de remise des offres est fixée au 28 juin 2013 à 14 h00

Fait à Brazzaville, le

**La Directrice Générale
Personne Responsable des Marchés Publics**

Dr Amélia BOKILO-DZIA

REMERIEMENTS

Jeannette Loussakou et Jean-Marcel remercient tous les parents, amis et connaissances qui les ont assisté physiquement, moralement et matériellement lors du décès de leur regretté fils et neveu Eric Benjamin Mpassi, alias « Mazaret le sapeur » décédé le 10 mai à Brazzaville. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur gratitude. Que l'âme du défunt repose en paix.



À tous les parents, amis et connaissances, À tous les jeunes de moukondo et des environs, aussi de tous ceux qui de façon multiples, nous ont assisté et soutenus, tout au long de cette douloureuse épreuve, concernant :

La mort brutale suite à un accident de voiture de la voie publique, de leur fils, frère et neveu :

Louis-Christophe Gnalabeka.

Honoré et Angélique ; les enfants Gnalabeka-Moi et Youla de Brazzaville, France, Sénégal,

Mme Ebouka-Babackas, née Etoumbalonga Marie julienne, Nestor Limbouanga Ngalabeka, tous et toutes en chœur vous disent tout simplement : merci.

Union de prières intenses et multiconfessionnelles....

« Dieu a donné, Dieu a repris. »



COMMUNIQUÉ

Les sieurs Antoine Ayon Gayala et Victor Ngodia, les enfants Ompala Givenchy, agent des Dépêches de Brazzaville, Pierre Geoffroy, Hypolite Vincent, Steve Erick, Teck Isabelle et Johanny Ben Yahmed, annoncent aux parents, amis et connaissances que la construction de la pierre tombale, de leur défunt oncle et père, Joachim Ompala, décédé le 04 aout 2012 à Brazzaville, a été faite le Vendredi 31 Mai au Samedi 1^{er} juin 2013 au cimetière du centre ville.



BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le siège de retour à Abidjan en 2014

Délocalisée en 2003 à Tunis (Tunisie) en raison de la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire, la Banque africaine de développement (BAD) rejoindra d'ici 2014 son siège statutaire à Abidjan.

« Le bureau régional de la BAD sera à Abidjan en juin 2013, suivi d'une cinquantaine d'agents qui viendront en septembre 2013 et les autres vagues suivront à partir de mars 2014 », a précisé le ministre ivoirien du Plan et du Développement, Mabri Toikeusse, soulignant les énormes efforts consentis par la Côte d'Ivoire pour ce retour.

La décision a été prise au terme de la 48e assemblée générale annuelle de l'institution bancaire

africaine, qui s'est déroulée du 27 au 31 mai à Marrakech (Maroc), sur le thème : « Transformation structurelle de l'Afrique ».

Le retour de la BAD à son siège originel, décidé en mai 2012 à Arusha (Tanzanie), a été entériné « au vu des progrès réalisés par la Côte d'Ivoire et des résultats satisfaisants de l'exécution de la feuille de route », indique un communiqué. Il se fera progressivement à partir de cette année pour s'achever avant la cérémonie du cinquantième de la BAD, prévue à Abidjan en novembre 2014.

Mabri Toikeusse a assuré que la situation de son pays était stabilisée et qu'environ 50 milliards FCFA avaient été investis ces dernières années notamment dans les do-

maines de la sécurité, de la santé, de logement. Les assemblées annuelles de la BAD sont l'occasion de discuter des orientations stratégiques de la banque et des thématiques prioritaires que sont la croissance inclusive, la croissance verte et l'emploi des jeunes.

Par ailleurs, la BAD a adopté la « Déclaration de Marrakech » sur la lutte contre le trafic illicite d'espèces de faune et de flore sauvages. Elle se veut une plateforme panafricaine d'appui aux initiatives existantes, menées par le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et les réseaux régionaux d'application des législations sur la faune et la flore.

Tiras Andang

GRANDE DISTRIBUTION

Les groupes Carrefour et CFAO s'accordent pour couvrir l'Afrique

Un protocole d'accord pour constituer une société commune a été signé le 30 mai. Il prévoit de développer des hypermarchés, des supermarchés et des supérettes dans huit pays : le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Nigeria, la République démocratique du Congo et le Sénégal.

La coentreprise permettra à CFAO d'exploiter les galeries marchandes, dont elle pourra avoir la pleine propriété. Le groupe a fait savoir qu'il sera soutenu dans sa démarche d'ouverture vers la consommation courante par son nouvel actionnaire de référence, TTC, une société de commerce japonaise appartenant à la nébuleuse Toyota.

Selon un communiqué, la coentreprise sera détenue à 45 % par Carrefour, premier distributeur français, et à 55 % par CFAO, grand connaisseur du continent par ses activités multiples (distribution automobile et pharmaceutique, production de biens de consommation courante).

Le protocole constitue « la pierre angulaire » du projet Par cette alliance avec CFAO, Carrefour compte profiter de l'expérience de ce spécialiste

du marché africain. CFAO, dont l'activité est centrée sur la distribution automobile et pharmaceutique, a indiqué vouloir devenir « un acteur de référence » dans la distribution de détail en Afrique centrale et de l'Ouest en misant sur l'enseigne « Carrefour » pour attirer les clients dans ses futures galeries marchandes. C'est pour cette raison que les responsables de CFAO estiment que l'accord paraphé constitue « la pierre angulaire d'un projet plus vaste consistant à développer un réseau de galeries marchandes ».

« Ce projet sera, dans la durée, créateur de valeur pour les actionnaires du groupe », a commenté Alain Viry, président du directoire de CFAO, qui a mis en place depuis deux ans une vaste et ambitieuse stratégie de développement d'un véritable réseau de galeries marchandes. Présent dans 32 pays d'Afrique, CFAO veut, en effet, développer « plusieurs dizaines de centres commerciaux en dix ans » et vise un chiffre d'affaires dépassant un milliard d'euros. Un premier projet doit démarrer cette année à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en vue d'une ouverture opérationnelle en 2015. CFAO entend nouer d'autres partenariats et cible « les grandes marques inter-

nationales qui souhaitent accéder aux marchés africains dans le cadre de leur développement sur les marchés émergents et pré-émergents ».

Numéro deux mondial de la distribution avec des ventes de 76,78 milliards d'euros en 2012, Carrefour était jusqu'ici absent des huit pays ciblés. Hormis l'Europe, le groupe est implanté en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique du Nord, notamment en Tunisie (51 magasins), au Maroc (45) et en Égypte (une quinzaine), tous exploités en franchises.

L'intérêt pour les deux partenaires de se lancer à l'assaut de l'Afrique subsaharienne serait très récent. Il a été, entre autres, motivé par le fait que les perspectives sont intéressantes dans cette partie du continent en développement, où la population s'approvisionne en produits divers dans des boutiques et autres marchés peu commodes. La croissance en Afrique et l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages ouvrent effectivement de nouveaux horizons.

Signalons que Casino, qui est le seul distributeur français à avoir commencé dès 2007 à couvrir l'Afrique subsaharienne, est aujourd'hui présent dans une dizaine de pays.

Nestor N'Gampoula

COOPÉRATION CULTURELLE

La bibliothèque Franco-Maria-Ricci sera à Brazzaville le 11 juin

L'exposition annoncée sera organisée au Musée-Galerie du Congo à Brazzaville et témoigne de l'excellence des relations entre le Congo et l'Italie.

L'ambassadeur d'Italie au Congo, Nicolo' Tassoni Estense di Castelvecchio, qui a livré cette information à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays a signifié que l'exposition permettra aux passionnés de la culture de découvrir le formidable fonds documentaire que possède cette bibliothèque italienne. Le diplomate italien, qui s'adressait, le 31 mai, au corps diplomatique accrédité au Congo et à quelques membres du gouvernement, a souhaité voir l'implication de la partie congolaise à la réussite de l'événement. Niccolo' Tassoni Estense di Castelvecchio s'est réjoui de la participation des peintres de l'École de peinture de Poto-Poto le 28 mai à une exposition à Milan (Italie). Cette participation a-t-il déclaré témoigne de la nouvelle dyna-



Nicolo' Tassoni Estense di Castelvecchio et des membres du gouvernement pendant son adresse

mique des rapports culturels italo-congolais, résultat des relations diplomatiques entre le Congo et l'Italie qui ont, en effet, connu un

bel essor au long de cette année. Au plan politique, il a rappelé les échanges de visites entre les deux États dont la plus récente, a-t-il

rappelé, est celle du ministre de la Communication, Bienvenu Okiemy, qui a représenté le président de la République à la Bien-

nale de la démocratie à Turin, consacrée à la démocratie en Afrique. Au plan économique, le diplomate italien a salué les bons rapports qui existent entre l'entreprise italienne ENI, installée à Pointe-Noire, et le gouvernement congolais. 2013, a-t-il poursuivi, a vu de nombreux accords signés entre les deux États dans les domaines des transports, de la construction d'infrastructures, des postes, des mines et de l'éducation. Niccolo' Tassoni Estense di Castelvecchio a conclu en espérant de bonnes perspectives entre son pays et le Congo et a souhaité voir cette coopération se renforcer davantage. Notons que les ministres Claude Alphonse Nsilou, Hellot Matson Mampouya, Anatole Collinet Makosso, Gilbert Mokoki et Catherine Embondza Lipiti représentaient le gouvernement à cette cérémonie.

Tiras Andang

ITALIE

Le Vatican plaide pour la protection juridique des travailleurs

Le Saint-Siège appelle à une volonté commune des États pour conforter la production mondialisée par le respect de la dignité de l'homme.

Tout en continuant de plaider pour le respect des droits de l'homme qui englobent aussi la liberté de croire et de prier, le Vatican s'émeut de l'aggravation de la situation des travailleurs dans l'économie contemporaine globalisée. Dans une intervention, le 31 mai, à Genève (Suisse) où se tenait une session des agences de l'ONU consacrée à la question des droits de l'homme, le représentant du Saint-Siège, Mgr Silvano Tomasi, a appelé à une coopération accrue des États pour assurer à tous les hommes un minimum de dignité.

Le haut prélat est parti du drame survenu le 24 avril dernier à Dhaka, capitale du Bangladesh, où des ouvriers travaillant pour des sociétés occidentales prestigieuses ont perdu la vie par centaines dans l'écroulement de l'immeuble qui abritait leurs ateliers. Ce grave accident avait suscité

une forte émotion au Vatican : le pape François s'était élevé contre un monde de la finance et du gain plus soucieux des indicateurs de la bourse que du sort des hommes et femmes qui se tuent littéralement au travail pour un salaire de misère.

« Ne pas payer le juste salaire à qui travaille, ne pas donner du travail à qui en cherche et se concentrer sur le seul profit personnel sont des actes qui vont à l'encontre de la volonté de Dieu », avait fermement souligné alors le souverain Pontife.

C'est fort d'une telle exhortation qu'à Genève, Mgr Silvano Tomasi a appelé les États, ceux qui pourvoient au travail dans les pays pauvres comme les États qui accueillent leurs ateliers, à s'unir au moins dans la volonté commune d'assurer la liberté d'association, l'élimination du travail forcé sous toutes ses formes, l'abolition du travail des enfants et l'élimination effective de tout emploi fondé sur la discrimination, qu'elle soit de race, de sexe ou de rémunération.

Ce dénominateur commun minimum est indispensable pour un fonctionnement moins erratique de l'économie mondiale globalisée, a dit l'archevêque italien. « Alors qu'un nombre croissant de personnes et de sociétés commencent à s'éloigner d'un modèle économique fondé sur la seule maximisation des profits, nous continuons de constater que les soubassements juridiques qui devraient sous-tendre cette vision nouvelle continuent de faire défaut », a-t-il relevé. Le Saint-Siège appelle par conséquent à trouver le nécessaire équilibre entre le rôle et la responsabilité des États, le secteur public et l'espace utile à la non moins nécessaire expression de la contribution d'un secteur privé respectueux de l'éthique. « Cela demande un engagement commun partant de la variété des situations, des cultures et régions qui contribuent aujourd'hui au bien-être de la seule et même unique planète », a conclu le représentant du Vatican.

Lucien Mpama

COMMERCE

La Conférence internationale de Tokyo pour l'Afrique s'est ouverte

Les assises qui ont démarré samedi à Yokohama, au Japon, traiteront du développement et de la sécurité en Afrique

En effet, depuis 1993, le Japon accueille tous les cinq ans, une quarantaine de dirigeants africains dans le cadre de la Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD). Elle est co-organisée avec l'ONU, la Banque mondiale et l'Union africaine. Le but de cette conférence est d'accroître la coopération entre l'Afrique et le Japon dans le domaine du commerce. Elle vise aussi à contribuer à la stabilité, à la paix, à la lutte contre la pauvreté et le chômage en Afrique. Selon les organisateurs, le commerce et les investissements japonais en Afrique demeurent une goutte d'eau dans le volume des échanges internationaux, à l'image de la part de l'Afrique dans le PIB mondial, autour de 2%. « Face à la poussée de ses voisins et concurrents, le Japon doit absolument renforcer ses liens avec les pays africains », estime Yasunori Nakayama, un haut dirigeant du ministère japonais du Commerce. Rappelons qu'en 2012, le Japon a accordé à l'Afrique via la Conférence, une aide de 1,3 milliard de dollars pour lutter contre les changements climatiques.

AFP

ENDETTEMENT

L'Algérie annule 902 millions de dollars de dettes à quatorze pays africains

Ce geste concret d'entraide s'inscrit dans le cadre de la solidarité africaine et illustre la volonté politique du gouvernement algérien d'assumer pleinement son engagement en faveur de la promotion économique et sociale du continent, a déclaré le 29 mai le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

L'exonération concerne le Bénin, le Burkina Faso, le Congo, l'Éthiopie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Mali, le Mozambique, le Niger, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, les Seychelles et la Tanzanie, a précisé le responsable algérien. L'année dernière, plusieurs journaux algériens avaient indiqué que le président Abdelaziz Bouteflika avait discrètement décidé d'annuler une dette cumulée de trois milliards sur dix pays africains.

Ce nouvel activisme financier de l'Algérie vis-à-vis de l'extérieur s'est aussi traduit l'an passé par un prêt de 5 milliards de dollars au Fonds monétaire international.

Yvette Reine Nzaba

CHRONIQUE

Cirkafrica, pour la promotion du cirque en Afrique

À l'image du concept Cirkafrica, nous devrions vulgariser le cirque sur le continent africain car, à n'en point douter, c'est une distraction très prisée par les jeunes dans une large majorité, mais aussi par les adultes qui ont nécessairement besoin de détente. En l'occurrence elle est utile et instructive à en juger par l'engouement suscité par ce concept qui exporte le talent africain à travers le monde.

Cirkafrica, triptyque mêlant le répertoire millénaire du cirque de Pékin, la maîtrise technique du cirque de Moscou à la bonhomie africaine, est une grande épopée acrobatique qui pend sur toutes les lèvres et sévit désormais sur la planète terre avec plus de cinquante artistes, des numéros de cirque à vous couper le souffle. Le tout, accompagné par des ballets africains et un orchestre très professionnels, avec des danseurs, acrobates, contorsionnistes, diabolos, jongleurs aux massues, des numéros de chapeaux, des portées acrobatiques, mais également des numéros de claquettes, de gum boots, de jonglerie aux bols, des numéros de cerceaux, de balles aux rebonds, bref une vraie fête à l'africaine.

L'événementiel africain devrait s'en inspirer tellement l'organisation semble écrite comme une partition musicale. Si certains ingrédients sont indispensables pour approcher la perfection, dont en premier lieu le talent, il faut reconnaître que pour en arriver là, la troupe a bénéficié des faveurs du cirque de renommée mondiale Phénix, qui lui permet désormais de prêter devant plus de 5000 personnes en liesse en Europe, mais aussi sur le continent africain.

Il n'y a cependant pas si longtemps, l'on estimait que l'Afrique n'était pas en mesure de produire un spectacle de si bonne facture, car réservé aux maîtres classiques du genre, dominé par les Russes et les Chinois, suivis par les Occidentaux. Mais désormais l'on peut sans complexe affirmer que l'Afrique s'est invitée au bal des grands.

À quoi attribuerons-nous un tel succès qui crée aussi bien des interrogations que des vocations ?

Il ne faut pas en douter, la persévérance dans le travail est le premier facteur et ce succès est le fruit d'interminables heures de répétitions sous la supervision de Winston Ruddle et du metteur en scène Alain Pacherie. La mise en scène extrêmement riche en couleurs convie à la fête par son contenu parsemé de danses, chants, instruments traditionnels et contemporains, pour un spectacle vivant de deux heures qui permet également de découvrir l'Afrique.

L'appréciation globale des spectateurs est sans équivoque quant à la suite que l'on peut augurer pour les saltimbanques de Cirkafrica dans la foulée de ceux ci-dessous : « *Tout était génial! Le décor, la musique, les gags, les acrobaties. Courrez-y!!!!* » « *Poésie, culture et rythme africain et numéros impressionnants... un mélange magique* » ; « *J'ai retrouvé mon âme d'enfant! Il y avait bien longtemps que je n'étais allée au cirque et j'ai été gâtée. Vive le rythme africain, merci pour cette belle soirée !* » ; « *Cirkafrica vous embarque en Afrique sans vous lâcher, des premiers aux derniers rythmes des jembés... Un rêve éveillé, un voyage, des découvertes, des larmes au bord des yeux... Que c'est beau ! Un grand bravo à tous les artistes, ce spectacle est magnifique !* ».

Alors, qu'attendez-vous pour ouvrir la porte au Cirque ?

Ferréol Constant Patrick Gassackys

MUSIQUE

Les frères N'Sondé sur scène à Paris avec leur nouvel album « Le Délice »

L'écrivain Wilfried N'Sondé et son frère Serge vont se produire mercredi 5 juin au Bistrot Beyrouth, à Paris, pour présenter leur nouvel album, *Le Délice*, sorti chez le label WSN.

« *Le délice, c'est l'art de vivre, la vie douce, aimer le farniente, la vie belle* », explique Serge N'Sondé. Sur des textes de leur composition, la talentueuse fratrie vient de signer un album de slam avec une belle musicalité aux accents folk. *Le Délice* est le quatrième opus des frères N'Sondé, qui marquent leur retour au slam acoustique depuis leur album de cinq titres *Amours et larmes d'exil*, après trois albums afro-punk : *Mama's blues*, *La Rage* et *Live at the Orange club*.

« *Après la séparation d'avec notre orchestre, en 2007, il a fallu repenser notre expression musicale. J'ai cherché comment retrouver musicalement un orchestre et j'ai trouvé la solution avec la guitare douze cordes. C'est un instrument qui met en apesanteur* », raconte

Serge N'Sondé.

Serge N'Sondé est instrumentaliste et chanteur, son frère Wilfried pose leurs textes et chante. Certains textes comme *Une terre*, un peule, écrit par Jean-de-Dieu, leur frère aîné, ont été réarrangés pour cet album. On retrouve dans les morceaux *Femme d'Afrique* et *Black Woman*, des improvisations d'Archie Shepp, le légendaire saxophoniste américain de jazz. Cet album est le premier d'une série de trois, des mises en musique d'un recueil à paraître de 57 poésies, co-écrit par les frères N'Sondé.

Serge N'Sondé dit partager les mêmes influences musicales que son frère : « *Mon frère Wilfried et moi avons le même univers musical. John Coltrane et son Love supreme, qui m'a bouleversé quand j'étais adolescent, Felha Kuti, les grands noms du rock américain, la grande chanson française avec Leo Ferré, Brel, Brassens, et un fonds congolais : les Bantous de la capitale, Malonga Léon, Antoine*

Mondanda, docteur Nico, la musique traditionnelle. » D'ailleurs, selon l'artiste, originaire de Boko et arrivé en France à l'âge de cinq ans, « *le soubassement de [leur] musique, [leur] manière de voir le rythme est kongo.* »

Wilfried N'Sondé est l'auteur de plusieurs romans parus chez Actes Sud : *Le Cœur des enfants léopards*, adapté au théâtre et couronné par le prix des Cinq Continents de la francophonie et le prix Senghor de la création littéraire, *Le Silence des esprits* et *Fleur de béton*.

Serge N'Sondé est co-auteur de deux livres pour enfants : *Mais pourquoi les étoiles brillent-elles ?* et *Mais pourquoi la mer monte-t-elle ?*, parus aux Éditions du Petit Musc.

La soirée du 5 juin sera l'occasion d'acheter leur CD.

Bistrot Beyrouth - 19 h 30, entrée libre

103, rue de Charonne
75011 Paris

Rose-Marie Bouboutou

MUSIQUE TRADI-MODERNE

Batchiellilys et Casimir Zao invités au festival N'sangu Ndji-Ndji

Outre les groupes et artistes locaux dont la liste a été publiée, plusieurs artistes étrangers vont aussi prendre part à cette neuvième édition du festival des musiques et des arts prévu du 5 au 9 juin à Pointe-Noire.

Placé sur le thème de « *Pointe-Noire, musique et éducation artistique* », ce festival a aligné plusieurs activités telles que des Conférences, rencontres professionnelles, concerts, spectacles (danse, percussions, théâtre, contes...) Le public a le choix entre les quatre sites prévus : l'Institut français du Congo, l'Espace du trentenaire et l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard (arrondissement 1, Émery-Patrice-Lumumba) ainsi qu'à l'espace culturel Yaro (arrondissement 5, Mongo-Mpoukou, non loin de l'hôpital général de Loandjili) qui abritera le village du festival, un cadre d'expression des jeunes à travers diverses animations culturelles et artistiques.

Nsangu Ndji-Ndji innove cette année avec l'institution de « *La soi-*

rée du partenaire ». Cette première sera parrainée par le consulat de France et réunira partenaires et sponsors du festival, mécènes, professionnels de la culture, artistes et médias pour des échanges sur le festival.

Créé en 2003, le festival sert de

Liste des groupes attendus au festival

Scen'art (Gabon), Huguembo et Etoko (République démocratique du Congo), les artistes Winyo (Kenya) et Idylle Mamba (République centrafricaine-Cameroun). Au niveau local, outre Zoba Casimir Zao, il y aura Ame de Chacal, Brice Mizingou, Naomie Makosso, Christian Ouissika, Manito, Armel Koutana, Sandzi ; les groupes Les Argus, Number one, Racines de la danse (version punition), Ndara, Mbouanda national, Ngolo za Ngadou, Africa Danse.

plateforme permanente de rencontres, de formation, d'accompagnement, de découverte des jeunes créateurs pour leur professionnalisation et leur intégration dans les réseaux internationaux de diffusion. Il fait aussi la promotion et la diffusion du spectacle vivant en Afrique. Cette année, le festival met un accent sur l'éducation des jeunes.

« *La musique et les arts sont des outils sans frontière d'éducation, de sensibilisation, d'information... Les cultures et les traditions s'identifient ou s'expriment à travers ces canaux. Nous voulons mettre la culture et l'art à la disposition de tous, surtout de ceux qui n'ont toujours pas les moyens d'y accéder* », a souligné Pierre Claver Mabila, directeur du festival.

Lucie Prisca Condhet

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE

CONCEPTION PROFESSIONNELLE

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00

KD Computer

+242 044758841
+242 066689011
KIN : 0899320131

JUSTICE

Les avocats de Floribert Chebeya dans le collimateur

La Voix des sans-voix exige l'ouverture d'une enquête indépendante pour faire la lumière sur le vol perpétré récemment au cabinet de Me Jean-Marie Kabengela par des personnes non autrement identifiées.

On est encore loin du dénouement dans le procès Floribert Chebeya, cet activiste des droits de l'homme retrouvé mort dans la périphérie est de Kinshasa dans la nuit du 1er au 2 juin 2010. Trois ans après cet odieux assassinat, on semble tourner en rond dans un procès à rebondissement actuellement en appel après un premier jugement contesté par la famille biologique du disparu. Pendant que l'épouse du militant des droits de l'homme assassiné continue de réclamer à cor et à cri la comparution du général John Numbi considéré comme le suspect numéro dans cette affaire, les avocats des parties civiles font actuellement l'objet des menaces de la part des inconnus. D'après la Voix des sans-voix qui livre cette information via un communiqué pu-



La veuve Chebeya en avant-plan et ses enfants

blié le week-end dernier, le vol perpétré dans la nuit du 29 au 30 mai au cabinet de Me Jean-Marie Kabengela Ilunga en est une illustration.

L'intéressé, qui n'était pas à son poste de travail au moment des faits, aurait perdu plusieurs objets de valeur emportés par des voleurs. Ces derniers, à en

croire la source, sont entrés au bureau de la victime par effraction après avoir cassé la grille d'entrée principale jusqu'à se hisser au 10^e étage de l'immeuble Flamboyant, sis avenue du Port (commune de la Gombe) où est établi ledit cabinet. Après une fouille systématique des lieux, ils ont emporté, entre au-

tres, un sac contenant le dossier Floribert Chebeya et Fidèle Bazana. Difficile à ce stade d'établir un lien direct entre ce vol et le procès Chebeya. Toutefois, quelques signaux indicateurs laissent entrevoir un vol planifié perpétré dans l'unique but de soustraire des documents compromettants que déten-

drat l'avocat. Ses interventions percutantes lors des plaidoiries dans le cadre dudit procès mettent en mal certains gros intérêts, confirme une source judiciaire.

Loin de laisser passer un tel acte susceptible d'entraver la suite du procès devant la Haute cour militaire, la VSV est montée au créneau pour exiger l'ouverture immédiate d'une enquête indépendante afin de faire la lumière sur ce fait insolite en vue d'identifier et de sanctionner les auteurs et commanditaires conformément à la loi. D'où le plaidoyer de l'ONG en faveur d'une sécurisation plus accrue des avocats de la partie civile impliqués dans ce procès. Entre-temps, la veuve Annie Chebeya réitère sa plainte contre le général John Numbi - inspecteur général de la police à l'époque des faits - qu'elle voudrait voir arrêté estimant que c'est lui qui aurait donné l'ordre d'assassiner son mari et son chauffeur Fidèle Bazana dont le corps est demeuré introuvable jusqu'à ce jour.

Alain Dasso

Pas de liberté provisoire pour Denis Lessie et ses coaccusés

Le ministère public s'oppose à la requête sollicitée par les avocats du pasteur qui plaident en faveur de son évacuation vers l'Afrique du Sud eu égard à la dégradation continue de son état de santé.

Le procès Denis Lessie et ses présumés complices se déroule allégrement à la prison militaire de Ndolo. Depuis la dernière audience de jeudi dernier, les débats tournent autour de la demande de mise en liberté provisoire faite par les avocats de l'homme de Dieu. Pour ces derniers, la dégradation avancée de l'état de santé de leur client requiert un suivi médical digne de ce nom afin de parer à toute éventualité. Le pasteur de l'Arche de Noé se trouverait depuis des années sous observation médicale parce que souffrant d'une « intoxication chimique » pouvant aboutir, si l'on n'y prend garde, à un dérèglement du corps entier. C'est pour épargner à leur client cette déconvenue qu'ils ont sollicité du tribunal une liberté provisoire en sa faveur. Cela devrait lui

permettre de gagner l'Afrique du Sud où il a l'habitude de recevoir des soins appropriés.

Une requête appuyée par des considérations humanitaires lesquelles n'ont, hélas, pu convaincre le ministère public resté de marbre quant à sa décision de maintenir le prévenu en détention. Pour l'auditeur militaire qui craint une fuite éventuelle de l'incriminé, ce dernier devra subir des soins médicaux à son lieu d'incarcération. Pas question d'une liberté provisoire qui, d'après lui, pourrait être capitalisée par le prévenu aux fins de se soustraire de la pression judiciaire. Même la demande d'une liberté dite « contrôlée » a été rejetée par le ministère public qui estime n'être pas suffisamment outillé pour tenir à l'œil le prévenu à l'instar de ce qui se fait ailleurs. Les réticences du ministère public ont été partagées par les avocats de Jean Baptiste Ntawa qui estiment qu'une liberté provisoire au bénéfice de Denis Lessie serait sui-



Denis Lessie et ses présumés complices

cidaire pour leur client dont les intérêts risqueront d'être hypothéqués. Car la présence du pasteur accusé d'escroquerie et de ses coaccusés rassure, en effet, la partie civile autant que la présence du véhicule ayant fait l'objet du vil marchandage à la base

de leur incarcération. Une fin de non recevoir a été également réservé aux deux présumés complices de Denis Lessie bien que leurs avocats respectifs aient développé tout un argumentaire. Les prochaines audiences nous en diront plus. Rap-

pelons que Denis Lessie et ses présumés complices sont poursuivis notamment pour association des malfaiteurs, escroquerie, incitation des militaires à commettre des actes contraires à la morale et à la discipline, etc.

A.D.

RDC

Engagement pour la réduction de la mortalité maternelle et infantile

L'objectif est de sauver la vie de 430.000 enfants de moins de cinq ans et d'éviter 179.000 décès des mères d'ici fin 2015.

Partenaires au développement, bailleurs de fonds bi et multilatéraux, agents et cadres du ministère de la Santé publique ainsi que la population congolaise ont assisté, le 31 mai, au lancement officiel du cadre d'accélération de la mortalité de la mère et de l'enfant en République démocratique du Congo (RDC). Le coup d'envoi de cette plate-forme a été donné au centre de santé Boyambi situé dans la commune de Barumbu, par le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, en présence de la directrice générale adjointe de l'Unicef, Geeta Rao Gupta, qui a fait le déplacement de Kinshasa à cet effet.

L'hôte de la RDC a salué cet engagement en faveur de la survie de la mère et de l'enfant dans le cadre de la plate-forme « Promesse renouve-



Geeta Rao Gupta, directrice générale adjointe de l'Unicef pendant son allocution

« qui pose les fondements nécessaires de l'initiative. « Nous disposons des outils de connaissance nécessaire pour éviter la mortalité des enfants qui meurent pour des causes évitables ; Nous avons besoin d'un engagement des pays et du partenariat nécessaire pour y parvenir », a déclaré Geeta Rao Gupta, au cours de cette cérémonie haute en couleur. L'occasion pour le ministre de la Santé publique d'annoncer l'adhésion de la RDC au mouvement mondial en faveur de la nutrition afin de permettre au pays

de mobiliser des ressources additionnelles pour lutter contre la malnutrition en RDC. « La RDC est engagée à réduire de 2/3 la mortalité des enfants de moins de cinq ans et de 1/3 celles des mères à l'horizon 2015 », a affirmé le Dr Félix Kabange.

L'enquête MICS 2012 a montré que 158/1000 enfants meurent avant leur cinquième anniversaire. « Ce nombre encore élevé représente une amélioration significative par rapport à 2001 où 213/1000 enfants n'atteignaient pas l'âge de cinq ans... La mortalité maternelle reste encore très préoccupante, car 15.000 femmes meurent chaque année en donnant la vie », estime le numéro un de la Santé publique en RDC, qui pense que les progrès au cours de ces cinq dernières années ne seront pas suffisants pour permettre à la RDC d'atteindre les OMD 4 et 5, à savoir

réduire la mortalité des enfants et améliorer la santé maternelle.

Il sied de noter que ce cadre va davantage rapprocher le ministère de la Santé à celui de l'Intérieur, vu que les maternités faciliteront l'enregistrement des enfants à l'état civil, même par procuration. L'objectif de la RDC est de porter de 28 à 50% le taux des enfants qui seront enregistrés à l'état civil d'ici 2015.

Le ministre Félix Kabange a invité toutes les familles congolaises non seulement à utiliser les services de santé et à appliquer les pratiques familiales essentielles, mais aussi à se mobiliser contre les causes des décès des femmes pendant la grossesse et l'accouchement.

Il y a lieu de rappeler que le cadre d'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et infantile bénéficie de l'appui de l'Unicef, l'Usaid, la Banque mondiale, l'Union européenne et le DFID.

Gypsie Oïssa Tambwe

VIOLENCES FAITES À LA FEMME

Mise en place d'un numéro vert pour dénoncer

Le 4267 disponible par l'ONG Téléphone vert en partenariat avec la société Vodacom bénéficiera de l'interconnexion avec d'autres réseaux œuvrant en RDC.

L'ONG Téléphone vert a présenté, le 30 mai au salon Lubumbashi du Grand Hôtel Kinshasa, le numéro 4267 gratuit mis en place en vue de lutter contre les violences faites à la femme et à la jeune fille. « Ce numéro vert mis en place avec notre partenaire Vodacom vise à permettre aux femmes et aux jeunes filles victimes des violences liées au genre de pouvoir appeler et de dénoncer afin d'être accompagnées », a expliqué la coordinatrice de cette ONG, Jolie Okako.

Ce numéro vert est, selon le prési-

dent de Téléphone vert, l'ambassadeur d'Espagne en RDC, Antonio Fernandez, un appui de taille pour la femme congolaise dans la lutte contre les violences qu'elle subit chaque jour.

Au niveau de la société Vodacom, toutes les dispositions sont déjà prises pour que le 4267 soit opérationnel dans la semaine. Pour la présidente de la Fondation Vodacom, cette société était déterminée pour que ce numéro qui rentre dans le cadre du volet social de la Fondation passe le plus tôt possible.

Amélioration des conditions de la femme

L'ONG Téléphone vert a été créée, à en croire l'ambassadeur Fernandez, à l'occasion de la célébration de la jour-



Jolie Okako, l'ambassadeur Antonio Fernandez et la présidente de la fondation Vodacom

PROVINCE ORIENTALE

Pas de nouvelle épidémie d'Ébola

L'annonce en a été faite par le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi.

Le ministre de la Santé publique a été formel dans sa déclaration : « Il n'y a pas de fièvre hémorragique d'Ébola dans la Bas-Uélé, dans la province orientale ». Néanmoins, a-t-il reconnu, il y a eu sept cas suspects dont cinq enfants et deux adultes. Ces cas suspects, enregistrés entre le 1er et le 10 mai, ont été identifiés dans la zone de santé de Monga située dans le territoire de Bongo, dans la province orientale. Des prélèvements ont été faits et des échantillons ont été amenés à l'Institut national de recherches bio-médicales.

Après examen, il ressort que tous les résultats étaient déclarés négatifs, donc on n'avait plus peur du mal.

C'est ainsi que le ministre de la Santé publique tient à rassurer l'opinion tant nationale qu'internationale qu'il n'y a pas une nouvelle épidémie d'Ébola dans la province orientale. On se rappellera que l'épidémie de la fièvre hémorragique d'Ébola a été annoncée officiellement par le ministre de la Santé publique, le 17 août 2012, au cours d'un point de presse. Les districts sanitaires d'Isiro et de Viadana dans la province orientale ont été les deux foyers de la maladie. Grâce aux efforts du gouvernement conjugués avec ceux des bailleurs de fonds, cette épidé-

mie a été éradiquée quatre mois après, faisant malheureusement des morts même parmi le personnel soignant.

La fièvre hémorragique à virus Ébola est une maladie virale aiguë se caractérisant souvent par une brusque montée de la température, une faiblesse intense, des myalgies, des céphalées et une irritation de la gorge. Ces symptômes sont suivis de vomissements, de diarrhées, d'éruptions cutanées, d'insuffisance rénale et hépatique et, dans certains cas, d'hémorragies internes et externes. La durée d'incubation (le temps écoulé entre l'infection et l'apparition des symptômes) varie de deux à vingt et un jours.

Aline Nzuzi

née du 8 mars de l'année en cours, dédiée à la femme. Elle entend contribuer à la réduction des cas des violences faites à la femme et la jeune fille en RDC. Ses méthodes sont la prévention, la dénonciation et la protection. Téléphone vert est, à en croire le diplomate espagnol, une réponse à ses préoccupations sur la situation de la femme et de la jeune fille congolaises. Il s'est basé sur les initiatives du gouvernement de son pays, l'Espagne, poussant les femmes à se prendre en charge. Pour lui, l'amélioration des conditions des femmes induit le développement du pays. C'est pourquoi il s'est associé aux journalistes congolais en vue de monter cette structure, qui se compte désormais parmi celles qui luttent contre les violences faites à la femme. En plus du numéro vert mis à la disposition des femmes et de la population

congolaise, l'ONG Téléphone vert a mis en place des mécanismes pour l'accompagnement psychologique, juridique et médical des femmes victimes des violences ou d'harcèlements sexuels.

Cette association basée à Kinshasa prévoit aussi d'autres dispositifs efficaces de protection et d'épanouissement de la femme dans la société.

Dans son travail, l'ONG, qui prévoit exercer ses activités sur toute l'étendue du pays, lie des partenariats avec d'autres institutions nationales et internationales des droits de la femme. En plus de la dissuasion soutenue par la présence de ce numéro gratuit, et d'autres activités d'accompagnement des victimes des violences sexuelles, l'ONG attend organiser des formations afin d'outiller les femmes pour l'auto-prise en charge.

Lucien Dianzenza

CANTIQUES

Athom's et Nadège en tournée avec Le Culte volume 1

Le premier album du jeune couple pastoral dans les bacs depuis un mois compte un agenda déjà assez garni lancé à la faveur du concert public livré le 27 avril au Romeo Golf précédé d'une semaine par un buffet des couples.



Un aperçu du concert livré le 27 avril au Romeo Golf

Après Kinshasa, les deux chantres du Groupe adorons l'Éternel (Gael), la rumeur affirmant leur départ de cet orchestre a été démentie, ont mis le cap vers Lubumbashi. Ils y ont, entre autres, animé un culte dominical le 26 mai. Le site personnel du couple Athom's Mbuma et Nadège Impote fait mention d'une série de dates en rapport avec leur future expédition musicale.

Elle débute ce mois, le 22 juin, avec les États-Unis pour point de départ. Le pays de l'Oncle Sam les accueillera de juin jusqu'au mois prochain, précisément le 16 juillet. La première date de l'agenda de production repris dans le site est le 4 juillet à Saint-Louis, la ville indépendante du Missouri. Puis, ce sera le tour de Seattle, la plus grande ville de l'État de Washington située au nord-ouest des États-Unis, de les recevoir du 12 au 14 juillet.

Trois jours plus tard, à l'Europe de faire plus ample connaissance avec l'album. La diaspora congolaise de Suisse, mais pas seulement, on l'espère bien, jouira de cette opportunité avec la présence dans leurs murs, durant deux semaines, d'Athom's et Nadège, soit du 17 juillet au 2 août. Le retour au pays devrait intervenir peu après cette date car Le Culte devrait faire l'objet d'une présentation dans l'Est. En effet, le calendrier annonce un séjour de deux semaines environ, du 6 au 19 août à Bukavu et au Bujumbura voisin, la capitale du Burundi.

Entre septembre et octobre, le couple d'adorateurs mettra de nouveau le cap vers les Amériques. Nous avons noté que du 1er au 30 septembre, ils se rendront au Canada et une fois de plus aux États-Unis. Début octobre, ils feront un come back au pays car ils sont annoncés à Lu-

bumbashi pour une seconde fois. Ils s'y rendront pendant huit jours, soit du 12 au 20 octobre.

De l'album

Le Culte comporte dix titres. L'album est une compilation de compositions d'Athom's et Nadège produit et distribué par Kin Express productions. Les Kinois sont déjà très familiarisés avec la chanson Soki Yo te, diffusée sur leur petit écran. Il n'en reste pas moins que certains autres, à l'instar de Tout est grâce, recueillent une particulière appréciation du peuple de Dieu et des mélomanes en général. Au reste, la plupart partagent l'avis du couple explicitée dans cette pensée qui accompagne leur album, Le Culte. « Il y a des chants qui n'arrivent que quand on prie, des mélodies qui ne viennent que quand on pleure, des chants qui se composent à genoux, des psaumes qui se chantent en d'autres langues. Lorsqu'au temps fixé par Dieu, cela est mis sur un support. Toute l'Église en devient bénéficiaire », une façon de confirmer la destination de cette œuvre. En effet, les cantiques mis ainsi à la disposition de tous, croient-ils, auront pour office d'accompagner de manière particulière les cultes de tous les jours, d'où son nom Le Culte.

La sortie internationale du nouvel opus s'est effectuée le 27 avril et ce jour-là se sont produites les premières ventes. Depuis, le support audio est en vente à Kin Express, à Rhema Worship School, au Centre Missionnaire Philadelphie, à l'Église Trône de grâce. Et Brazzaville n'est pas en reste, le numéro d'appel suivant 0699 14 744 à contacter livrera les détails nécessaires sur les lieux où le produit est disponible.

Nioni Masela

Brèves musicales

Lola Leonardo annonce la sortie de deux albums

La chanteuse chrétienne indique que le premier album intitulé « O casamento » (Le mariage) contiendra huit titres dont trois chansons sur le mariage chantées en portugais, en lingala et en lingala/français. Le deuxième opus intitulé « Salva Me » contiendra pour sa part huit chansons dont une chantée en portugais, cinq en français, une en swahili et une autre en Ruund. De son vrai nom, Ahuka Lola, Lola Leonardo est une chanteuse de musique chrétienne dont le succès ne fait que s'amplifier depuis ses débuts. Fervente chrétienne, elle a débuté dans la chanson au sein d'une chorale avant d'entamer sa carrière solo. Installée en France depuis plusieurs années, elle a déjà réalisé plusieurs albums notamment « Fogo no diabo », « Esperança Minhia » et « Spirito Santo ».

Deo Brondo s'apprête à lancer l'album « ça va se savoir »

L'ancien musicien de Bozi Boziana, de Zaïko Langa langa et de Quartier latin réside en France depuis plusieurs années où il poursuit une carrière artistique. La sortie de l'album est prévue pour le mois de juin.

L'opus compte six titres et a bénéficié de la participation de plusieurs musiciens dont l'animateur CNN et le guitariste Binda Basse, anciens

musiciens du Quartier Latin.

Comme ancien membre de Quartier Latin, Deo Brondo a notamment participé à la réalisation des albums « Effrakata » et « Monde arabe ». Auparavant, il a presté durant quatre ans au sein de Zaïko Langa Langa où il a notamment pris part à la réalisation de quelques albums. Mais le grand public l'avait découvert au sein de l'orchestre Anti-choc de Bozi Boziana.

Quatre membres de « Rennie Harris Puremovement » au festival « 100% Break Dance »

Quatre danseurs dont deux breakers, un popping et un danseur polyvalent seront présents au festival, prévu pour le 13 juillet à Kinshasa. Cinq groupes en provenance de quatre provinces de la RDC prendront part à ce concours de danse. Il s'agit de « Spiritual dance » et « Under force crew » de Kinshasa, « Pro dance » du Bas-Congo, « Raie dance » du Katanga et « Pocker money » de la province orientale. Durant son séjour en RDC, les quatre membres du groupe en provenance de New-York, en dehors de leur prestation, animeront deux ateliers à Kinshasa et à Kisangani au profit de tous les autres groupes qui participeront au concours.

Patrick Kianimi

PRÉPARATION MONDIAL 2014

La Maison Schengen prive les Léopards de visa pour la France

La délégation de l'équipe nationale de la RDC de football devant partir de Kinshasa pour l'Hexagone n'a pas obtenu de visa, ainsi que quatre joueurs des Léopards U21 actuellement au tournoi international de Toulon.

Les Léopards ne vont plus se regrouper en France afin de préparer le match du 7 juin à Tripoli contre les Chevaliers de la Méditerranée de Libye dans le cadre de la 4e journée des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014, et celui du 16 juin à Kinshasa contre les Lions indomptables du Cameroun en 5e journée. Selon le programme du sélectionneur français de la RDC Claude Le Roy, l'équipe nationale congolaise devrait effectuer un stage de préparation à Saint-Cyr-Mer en France à partir du 29 mai.

Et la délégation devant venir de Kinshasa devrait être composée des joueurs évoluant au pays, d'autres membres du staff technique et du vice-président de la Fédération congolaise de football association (Fécifa) Théobald Binamungu. Mais cette délégation n'a pas pu se rendre en France. Et pour cause : la Maison Schengen a tout bonnement refusé d'octroyer des visas de voyage aux joueurs et au reste de cette délégation. Et naturellement, on ne donne jamais les raisons de ce refus.

Claude Le Roy a vigoureusement réagi par rapport à ce refus après le match de la RDC contre la France au tournoi international de Toulon. « C'est une véritable honte, tout le monde est offensé de voir comment on traite la fédération qui pourtant

avait déposé les demandes de visas depuis plus d'un mois... Ça paraît invraisemblable et c'est vraiment dommage pour cette équipe... », a-t-il déclaré sur Leopardsfoot.com. Notons que la RDC devrait livrer un match amical le 1er juin contre la Guinée Conakry à Saint-Cyr-Mer. Mais cette rencontre a été annulée, car les joueurs évoluant au pays n'ont pas obtenu leurs visas de voyage. Rappelons ici que quatre joueurs des Léopards de moins de vingt et un ans ont aussi été bloqués à Kinshasa faute de visa, alors qu'ils devraient rejoindre la sélection U21 actuellement au tournoi de Toulon ; il s'agit de Thierry Kasereka, Firmin Mubele, Héritier Luvumbu Nzinga et Lema Mabidi, tous de l'AS V.Club. L'on se souvient qu'une marche de protestation avait été organisée contre la Maison Schengen qui avait refusé de donner de visa à des délégations d'artistes musiciens. Un mémorandum avait même été remis au ministre des Affaires étrangères de l'époque, Alexis Tambwe Mwamba, afin de réclamer la réciprocité comme cela est de règle dans ce domaine.

Changement de programme

Suite à ce désagrément causé par la Maison Schengen, la Fécifa a modifié le plan de préparation des Léopards pour le match contre la Libye le 7 juin, et bien entendu le match de la 5e journée le 16 juin contre le Cameroun au stade des Martyrs de Kinshasa. Les joueurs du pays et ceux évoluant à l'étran-

ger feront la jonction à partir du 2 juin à Tripoli. Claude Le Roy a récemment publié la liste des joueurs présélectionnés pour ce stage de préparation. L'on rappelle que la RDC et la Libye avaient fait match nul de zéro but partout à Kinshasa. Et les Léopards avaient été battus lors de la première journée des éliminatoires par les Lions indomptables du Cameroun à Yaoundé par zéro but à un.

Martin Enyimo



BAEPD-CONGO/asbl

École des langues

Swahili
Lingala

Kikongo
Tshiluba

Français
Anglais

Nous organisons les cours à distance avec cambridge international collège de Grande Bretagne, Bureautique, Service immobilier.

Interpretariat/Traduction

BP : 1307 Kin 1, Avenue Kwango N° 131/Gombe, derrière INA.

Tél : +243898979931, +243895770473/

E-mail : denisweteshe@hotmail.com

03 juin 2013 début de la nouvelle session

NB : HATEZ-VOUS , CAR LES PLACES SONT LIMITÉES

PUBLICATION

Un livre sur l'histoire de la dissidence au sein de l'Église kimbanguiste

L'ouvrage qui revêt un caractère religieux a été porté sur les fonts baptismaux, le 30 mai, par Manda Tshewa, directeur de cabinet du ministre des Sports, culture et arts.

La cérémonie s'est déroulée en présence des éminentes personnalités du monde scientifique, dans un cadre bien choisi : la salle Apukin de l'Université de Kinshasa. « Histoire de la dissidence au sein de l'Église Kimbanguiste à la lumière de "26=1". Témoignage », c'est le premier livre publié par Armand Apota Salimba Monga Lisomba, témoin de première main parce qu'il est l'un de ceux qui étaient à la genèse, en octobre 2002, de la dissidence kimbanguiste 26=1 et qui a fini par réintégrer l'Église kimbanguiste de Nkamba, nouvelle Jérusalem.

Publié aux éditions culturelles africaines, cet ouvrage de cent septante trois pages, présente en sept chapitres non seulement le témoignage de l'auteur lui-même en tant que cofondateur de la dissidence au sein de l'Église kimbanguiste, mais aussi des interviews des personnes impliquées dans cette dissidence et qui ont finalement décidé de revenir à l'Église Kimbanguiste. L'auteur ne fait que raconter d'une manière précise et élégante les faits vécus sans aucune autre intention. « En ma qualité de témoin de première main, je raconte sans complaisance, sans passion et sans parti pris l'histoire de la dissidence pour éclairer la lanterne et fixer les esprits sur cette aventure morose qu'a connue l'Église kimbanguiste



Manda Tshewa pendant la cérémonie du baptême du livre

», a déclaré Armand Apota Salimba. Dans le premier chapitre, l'auteur parle de la dissidence de l'Église kimbanguiste avant l'apparition du phénomène 26=1. Il situe l'origine des tensions à l'époque où tous les dirigeants de ces Églises et leurs adeptes œuvraient au sein de l'Église kimbanguiste. « Le passage de l'unité à la division s'est réalisé en deux phases : la première est celle de la séparation de dirigeants

kimbanguistes d'avec l'EJCSK ; la deuxième est celle des scissions au sein des nouvelles unités religieuses qui se formèrent après la séparation... », note l'auteur.

Dans cet ouvrage, l'auteur compare deux époques dans la direction de l'Église kimbanguiste. Pour lui, sous le règne de trois fils de Simon Kimbangu, l'Église kimbanguiste a été le modèle d'unité, d'entente entre ses fils et de stabilité dans son orga-

nisation et dans son fonctionnement. Tandis que la dissidence actuelle qui se situe au niveau de la descendance consanguine ternit l'image de marque de l'Église et semble mettre en péril son avenir. L'occasion pour l'ex-dissident d'expliquer "26=1" qui veut simplement dire : Kimbangu et ses 26 petits-fils égal un, tout en soulignant que les Bana 26=1 fonctionnent dans l'informel et ne sont pas reconnu

par l'État congolais. Alors que l'Église kimbanguiste officielle a comme formule consacrée "3=1", laquelle est représentée par la réincarnation du Saint-Esprit en la personne de Simon Kimbangu Kiangani, en qui s'identifient les trois papas, à savoir Charles Kisolokele, Dialungana Kiangani Salomon et Joseph Diangenda Kuntima.

En effet, c'est dans le deuxième chapitre qu'Armand Apota fait la photographie des facteurs ayant conduit à la contestation des institutions légales et légitimes au sein de cette Église. Les cinq autres chapitres parlent respectivement de l'assemblée générale extraordinaire de l'Église kimbanguiste à Nkamba qui a consacré la rupture de l'unité de l'Église ; la création et les activités de la dissidence kimbanguiste de Monkoto ; les tentatives du processus de réconciliation qui, selon l'auteur, ont toutes échoué ; la dissidence kimbanguiste à travers la RDC et les autres parties du monde ainsi que le portrait de pères spirituelles de la dissidence qui ne sont autres que les petits-fils de Simon Kimbangu. L'auteur explique cependant que cette dissidence n'est fondée que sur des intérêts matériels et individuels. Tous les petits-fils de Simon Kimbangu veulent tous être sur le même pied d'égalité et bénéficier des mêmes avantages que le père spirituel, Simon Kimbangu Kiangani, qu'ils considèrent comme leur égal.

Gypsie Oïssa Tambwe

LIVRES

Eddie Tambwe pour la construction d'une vision efficiente dans la gestion des frontières de la RDC

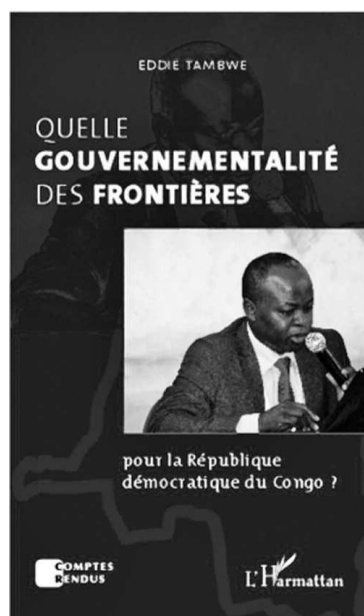
Le propos du professeur en sciences de la communication et en sociologie du pouvoir rendu dans *Quelle gouvernamentalité des frontières pour la République démocratique du Congo ? prend appui sur le concept de « gouvernamentalité » de Michel Foucault.*

Les rayons de la « Collection Comptes Rendus » de L'Harmattan viennent d'accueillir une nouvelle publication au contenu pertinent. En seulement soixante pages, le chercheur associé de l'Université Diderot-Paris 7 s'attelle à « poser les jalons d'une réflexion stratégique quitte à participer à la construction d'une vision politique efficiente dans la gestion des frontières » de son pays.

Eddie Tambwe commence par revisiter « la singularité géophysique et

la complexité historique de la RDC ». Le rappel historique qu'il livre alors dévoile le contexte de création de ce sous-continent au cœur de l'Afrique. Le lecteur y apprend dès lors que ce « pays fondé au XIXe siècle par des capitaux anglo-saxons et internationaux » est voué, de par sa position géostratégique, « à jouer un rôle structurant en Afrique centrale ». Mais encore la RDC est décrite comme un « pays/ espace de commerce international, pays sans cesse sous le joug de la communauté internationale opérant sous le masque des Nations unies... ».

Au côté de ce tableau descriptif, le président de l'Association internationale de bibliologie aligne une série de questions de principe et de méthode. Il en vient ainsi à s'interroger, entre autres, sur la manière de procéder



La couverture de *Quelle gouvernamentalité des frontières pour la République démocratique du Congo ?*

pour « résoudre stratégiquement l'équation de l'enjeu politique de l'indépendance de l'espace nommé RDC », quitte à prendre en considération le « paradigme originel du pays en l'occurrence économique et internationaliste ». À Eddie Tambwe de se demander encore sur la méthode à adopter pour intégrer cette Nation dans les défis actuels en faveur de son peuple. De questionnement en questionnements, l'auteur cherche à comprendre de quelle manière « l'espace naturel du développement des capitaux et de l'internationalisme, de la stratégie et de la diplomatie a-t-il sombré dans un si profond isolement géopolitique ». Ce, déplore-t-il, « en dépit de ses atouts naturels évidents » au point de « devenir un territoire aphone, "un trou

noir", aux frontières poreuses ». Au final l'énigme à laquelle Eddie Tambwe tente de trouver une réponse reste la suivante : « L'élite congolaise est-elle en mesure de construire un partenariat stratégique avec les éléments constitutifs de l'histoire et de l'espace du pays ? ». Ce qui n'est pas sans susciter une nouvelle interrogation. En effet, se demande ici le scientifique, « comment ce partenariat peut-il favoriser l'émergence d'une économie nationale plus profitable au peuple congolais, moins prédatrice ? ». Et Eddie Tambwe de conclure avec cette dernière qui n'est pas des moindres : « Comment rationaliser le système sécuritaire d'un pays aux dimensions physiques quasi identiques à celles de l'Union européenne ? ».

Nioni Masela

DIABLES ROUGES

Trois autres professionnels rejoignent l'équipe à Oyo

Christ Malonga, Matt Moussilou et Prince Oniangué retrouvent ce lundi les dix-neuf Diables rouges qui affûtent leurs armes à Oyo depuis le 30 mai, dans le cadre des préparatifs de la rencontre du 8 juin contre les Panthères du Gabon.

Ce match compte pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014. Les Diables rouges qui sont premiers de leur groupe avec 9 points (avec six points d'avance sur les poursuivants), se rendront à Franceville le 6 juin avec une ossature de vingt deux joueurs. Christopher Samba étant blessé au genou ne sera pas de la partie. Retiré dans le département de la Cuvette avec un effectif de treize joueurs, le onze national a été renforcé le 31 mai par l'arrivée d'Oscar Ewolo, Igor Nganga, Fabrice Ondama, Lys Mouithys, Destin Fabry Makita et Harris Tchilimbou.

Ils ont ainsi rejoint Barel Mouko, Christopher Mafoumbi, Gildas Mouyabi, Francis Nganga, Ulrich



Les Diables rouges à Oyo

Nzamba Mombo, Hermann Preston Lakolo, Maël Lépicier, Delvin Ndinga, Ladislav Douniama, Fodé Doré, Césair Ngandzé, Boukama Kaya et Chuldran Miangonina qui avaient entamé le 30 mai une première séance d'entraînement consacrée au réveil muscu-

laire. Une séance basée sur le tennis ballon. La journée du 1^{er} juin a été consacrée à la marche avant la séance d'entraînement l'après-midi alors que hier, dimanche, les Diables rouges ont livré un match amical à Owando avec l'équipe de la Cuvette.

Le 31 mai, au cours de la deuxième séance d'entraînement, le sélectionneur national a passé un message d'éveil psychologique aux dix-neuf Diables rouges présents : « Notre force c'est le collectif. Et je vous invite toujours à croire en vous-

même. Si on nous considère comme petit pays, par la performance nous sommes un grand pays. » Kamel Djabour qui avait mis en place des ateliers pour travailler la concentration, la maîtrise et la vivacité, a exhorté ses poulains à la discipline, à la rigueur et surtout au goût de l'effort.

Pourquoi cette retraite à Oyo ?

« Il nous fallait trouver un site local qui nous offrirait les conditions idéales pour une meilleure concentration. Oyo nous permettra également de joindre le Gabon en peu de temps », a justifié Kamel Djabour qui a ajouté que les Diables rouges quitteront Oyo le 6 juin à 15 heures.

Pour rappel, les Congolais n'ont besoin que de quatre points sur les trois matchs qui leur restent pour accéder au dernier tour qualificatif de la Coupe du monde. Ce dernier tour se disputera en élimination directe.

James Golden Éloué

RÉFLEXION

Le bras de fer des grandes puissances se précise

Même s'il ne s'agit que d'une idée dont la concrétisation demandera sans doute beaucoup de temps le projet énoncé récemment par les Américains de créer une zone qui regrouperait l'Union européenne et les États-Unis au sein d'un même ensemble économique est révélatrice du changement profond qui se dessine dans les relations internationales. Elle ne doit, en effet, rien au hasard et témoigne de l'inquiétude qui gagne au fil des mois le camp occidental confronté, d'une part à l'émergence (Chine, Inde) ou à la réémergence (Russie) de puissances capables de contrecarrer ses desseins, d'autre part à une crise économique et financière qui réduit fortement sa capacité d'action.

Vu du tiers-monde, c'est-à-dire de la partie la plus peuplée de la planète qui ne se rattache ni à l'un ni à l'autre camp, ce bras de fer est tout à la fois rassurant et inquiétant : rassurant parce qu'il ou-

vre des perspectives prometteuses dans de nombreux domaines du fait de la compétition pacifique qu'il provoque entre les « grands » ; inquiétant car il s'accompagne inévitablement de tensions stratégiques dont la crise syrienne, le conflit larvé entre l'Iran et Israël, ou le bras de fer qui se dessine entre la Chine et le Japon sont les exemples les plus tangibles. À terme plus ou moins rapproché il risque de déboucher sur des conflagrations régionales dont nul ne peut aujourd'hui énoncer ce qu'il pourrait sortir.

L'erreur que commettent nombre d'analystes et d'observateurs de la scène internationale est de croire que les grandes puissances sont muées par la raison et que, de ce fait, leurs dirigeants ont le recul nécessaire pour prendre les bonnes décisions. Des événements récents tels que la guerre d'Irak, l'intervention militaire occidentale en Libye ou, tout récemment, la décision suicidaire prise par l'Union eu-

ropéenne d'armer la rébellion en Syrie prouvent qu'il n'en est rien : plus que jamais le vrai ressort des actions sur le terrain est la seule prise en compte des intérêts égoïstes d'États qui se font de redoutables illusions sur leur capacité d'action.

Il n'y a là, dira-t-on, rien de nouveau sous le soleil puisque l'Histoire de l'humanité est riche de drames provoqués par des Nations qui se croyaient investies d'une mission civilisatrice alors qu'elles n'étaient muées que par des intérêts sordides. Certes, mais dans un monde aussi ouvert que celui dans lequel nous nous mouvons aujourd'hui, ce genre d'erreur peut se révéler très vite dramatique et infiniment plus destructeur que les précédents. Aussi, la priorité des priorités devrait-elle être aujourd'hui, pour tous les pays de la planète, la réforme de la gouvernance mondiale.

Directement issue de la deuxième

guerre mondiale et donc totalement dépassée, cette gouvernance repose sur une institution, l'Organisation des Nations unies, qui n'a plus de véritable autorité car ses organes dirigeants sont en proie à une guerre larvée entre grandes puissances qui ne dit pas son nom. Tout comme jadis la Société des Nations, qui s'effondra dans les tourments de la deuxième guerre mondiale, l'ONU n'est plus représentative de la réalité présente. Et pour reprendre une expression du Général de Gaulle qui fit grand bruit à l'époque, elle est un « machin » dont personne ne prend vraiment les décisions au sérieux.

L'Histoire se répétant avec entêtement, les peuples du monde seraient sages de mettre de l'ordre dans cette gouvernance qui n'en est plus une avant que le bras de fer entre les grandes puissances ne dégénère.

Jean-Paul Pigasse